



# Rapport de mission

**2024** | Une volonté  
d'agir

ENEDIS

## Avertissement

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la pertinence, l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans ce rapport, et la responsabilité des dirigeants d'Enedis ne saurait être engagée pour tout préjudice résultant de l'utilisation qui pourrait être faite de ce rapport ou de son contenu.

**Crédits:**

**Direction de la publication:** Direction Impact et Communication

**Pilotage éditorial et design:** Pitch & Associés / French Connexion

**Crédits photos:** Enedis, Pierre Olivier, Capa Pictures, Julien Goldstein, Romain Ruiz, Morgan Richard, PWP, Nicolas Gouhier, SIPA Press, Paul Robin, Adobe Stock, Rouge Vif, Alban Pernet, Raymond Sandro

# Sommaire

## Introduction

Notre Raison d'être 04

Mot du Président  
du Comité de mission 06

Entretien avec  
Marianne Laigneau,  
Présidente du Directoire  
d'Enedis 07

## Qui sommes-nous ?

Le réseau public de  
distribution d'électricité,  
un bien commun essentiel 09

Enedis en quelques chiffres 11

Enedis marque l'histoire 12

## Enedis, entreprise à mission

5 objectifs statutaires 14

Entreprise à mission  
en action: les salariés  
se mobilisent 18

Notre Comité de mission 20

Le Comité exécutif  
engagé dans la mission 21

## Feuille de route de mission 2024-2026 : 12 objectifs opérationnels 24

### Agir pour l'électricité 25

Objectif opérationnel N°1 26

Objectif opérationnel N°2 28

Avis du Comité de mission 30

### Agir pour l'environnement 31

Objectif opérationnel N°3 32

Objectif opérationnel N°4 34

Objectif opérationnel N°5 35

Avis du Comité de mission 36

### Agir dans les territoires 37

Objectif opérationnel N°6 38

Objectif opérationnel N°7 40

Avis du Comité de mission 42

### Agir en collectif 43

Objectif opérationnel N°8 44

Objectif opérationnel N°9 45

Avis du Comité de mission 46

### Agir avec respect 47

Objectif opérationnel N°10 48

Objectif opérationnel N°11 50

Objectif opérationnel N°12 51

Avis du Comité de mission 52

## Synthèse

Indicateurs de performance  
et résultats 2024 53

Avis général du Comité  
de mission 54

## Annexe Rapport d'audit de l'organisme tiers indépendant 55

# Notre Raison d'être : agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable.

Nous sommes nés d'une ambition : faire de la France un grand pays électrique. Depuis, nos avancées sont autant de défis relevés. Qu'ils soient techniques, technologiques ou écologiques, ils ont façonné non seulement notre réseau, mais aussi notre société tout entière.

Nous déployons un réseau connecté, moderne, qui optimise le système électrique français et assure une alimentation en électricité sûre et de haute qualité, au plus haut niveau des standards. Nous mettons la puissance des données au service de millions de foyers, d'entreprises et de collectivités locales, pour favoriser une consommation plus sobre et permettre la décarbonation. Nous accélérons l'arrivée massive des énergies renouvelables et des mobilités électriques en les raccordant au réseau. Nous rétablissons l'électricité au plus vite lors d'aléas climatiques.

**Mais le plus grand défi est encore devant nous : contribuer à un avenir durable et souhaitable pour les générations futures.**

Le réseau public de distribution d'électricité qu'Enedis exploite pour le compte des collectivités locales est un bien commun indispensable, un levier d'action essentiel pour réussir la transition écologique. Il est reconnu pour la troisième fois consécutive comme le plus « intelligent » au monde par le Smart Grid Index 2024<sup>1</sup>.

Équitable, universel et proche, le service public de la distribution d'électricité ne laisse personne de côté. Il s'emploie pleinement à développer de nouvelles solutions pour réussir la deuxième phase de l'électrification de la France, dont il est la colonne vertébrale.

Pour relever le défi de cette nouvelle France électrique, Enedis s'est fixé une nouvelle ambition en devenant « entreprise à mission ». Nos 41 000 salariés partagent désormais une raison d'être commune et cinq objectifs, inscrits dans les statuts et prolongements naturels de nos missions de service public. Enedis affirme ainsi son engagement et ancre sa démarche dans la durée, pour contribuer à une société française plus juste et plus durable.

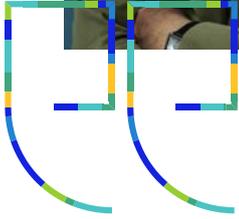
1. Classement 2021, 2022 et 2024 (pas de classement en 2023).  
Pour aller plus loin : [www.spgroup.com.sg/dam/spgroup/images/business-units/network/smart-grid-index/Smart-Grid-2024/2024-SGI-Brochure.pdf](http://www.spgroup.com.sg/dam/spgroup/images/business-units/network/smart-grid-index/Smart-Grid-2024/2024-SGI-Brochure.pdf)





## Mot du Président du Comité

En devenant la première grande entreprise à mission dans le secteur de l'énergie en juin 2023, Enedis a fait le choix de dépasser la logique contractuelle de service public en orientant ses décisions et actions en faveur de la création d'impacts positifs.



Elle a ainsi décidé de faire de sa raison d'être la boussole au quotidien de ses collaborateurs, au service des Français et des territoires en les connectant aux défis collectifs d'un monde durable. En inscrivant de façon pérenne ses objectifs environnementaux et sociétaux dans ses statuts, Enedis entend également attirer et conforter les talents qui veulent contribuer à une transition écologique juste et inclusive.

Enedis s'appuie sur un Comité de mission avec des personnalités aux profils complémentaires qui, dans une démarche de coconstruction et d'amélioration continue, l'accompagne et suit la bonne exécution de sa mission. C'est précisément dans cette logique que le Comité de mission, que j'ai l'honneur de présider, a travaillé dès sa constitution en septembre 2023. Avec un regard exigeant et bienveillant, bénéficiant de l'apport d'une équipe de mission interne et des membres du Comité exécutif, il a coconstruit la première feuille de route de mission.

Face à la richesse et à l'ambition des cinq objectifs statutaires, le Comité a fait des choix et fixé un cap en lien avec les priorités d'Enedis pour la période 2024-2026. Il en a déduit 12 objectifs opérationnels, tous mesurables, afin d'être en capacité de suivre les progrès réalisés par Enedis au cours des trois prochaines années.

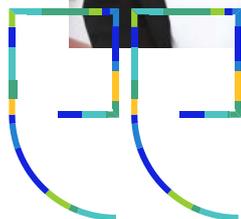
Ce premier rapport, audité, dévoile également les avis émis par le Comité de mission concernant la manière dont Enedis a mis en œuvre sa mission à travers ses cinq objectifs statutaires et comment l'entreprise peut et doit encore aller plus loin.

Loin d'être théoriques, les objectifs de mission sont aujourd'hui des raisons d'agir concrètes pour le gestionnaire du plus grand réseau de distribution d'électricité en Europe, affirmant ainsi son engagement environnemental et sociétal dans la durée, au service d'une société française plus juste et plus durable.

**Christian de Boissieu,**  
Président du Comité de mission d'Enedis

# Entreprise à mission, un engagement de tous

Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis, partage sa vision sur ce que cela signifie pour Enedis de devenir une entreprise à mission.



## Pourquoi ce choix de devenir entreprise à mission ?

Devenir entreprise à mission s'inscrit dans le prolongement naturel de nos missions de service public et de notre modèle d'affaires, tourné vers le bien commun.

Cela nous inscrit dans la durée, afin de renforcer collectivement notre

engagement pour un monde plus juste et plus durable, en affirmant notre spécificité de distributeur au cœur du système électrique et de la transition écologique. Être entreprise à mission, c'est aussi une nouvelle étape dans la transformation d'Enedis, déjà engagée avec notre Projet Industriel et Humain (PIH 2020-2025).

## Comment cela se concrétise-t-il pour Enedis ?

Notre raison d'être est désormais inscrite dans les statuts d'Enedis : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. » Elle s'incarne au travers de cinq objectifs de mission ou, pour le dire plus simplement, cinq façons de mener nos activités, avec une attention à leur impact environnemental, social et sociétal en lien avec nos partenaires et les acteurs de la société. Nous bénéficions également des apports d'un « Comité de mission », composé de neuf personnalités externes et de deux salariés, qui veille à la bonne mise en œuvre des objectifs de mission. Notre première feuille de route a été coconstruite avec ce Comité. Elle décline nos cinq objectifs de mission en douze objectifs opérationnels que nous devons réaliser sur la période 2024-2026.

## Devenir entreprise à mission, est-ce un enjeu stratégique ?

Absolument ! Orienter nos actions vers la création d'un impact positif, environnemental, social et sociétal répond à la demande de toutes nos parties prenantes et doit nous permettre d'être plus performants. En agissant pour l'électricité, nous accompagnons les modes de production innovants et décentralisés, pour un usage plus sobre. En agissant dans les territoires, au service de leur cohésion et de leur résilience, nous renforçons notre ancrage. Il s'agit ici de quelques exemples, mais, plus globalement, cela doit nous permettre de donner toujours plus de sens à l'action des salariés et de renforcer l'attractivité d'Enedis pour les talents de demain.

## Comment mobiliser les managers et salariés dans cette aventure ?

Chacun est invité à s'interroger, au sein de son équipe, de son métier, mais aussi à titre individuel, sur ce qu'il fait déjà au quotidien et sur ce qu'il devrait modifier pour être encore plus en accord avec notre raison d'être et notre mission. Dès le passage en entreprise à mission à l'été 2023, des groupes de travail ont été lancés, ainsi que des rencontres régionales, appelées « Tournoi des 6 régions » (clôturées début 2024), pour identifier nos bonnes pratiques existantes et sélectionner celles qui mériteraient d'être amplifiées ou généralisées. Par exemple : travailler le parcours de reconversion vers des métiers techniques, appuyer les salariés qui le souhaitent sur l'ancrage local, développer les chantiers bas carbone... Notre volonté est d'ancrer, dans la durée, les considérations environnementales, sociales et sociétales dans l'exercice quotidien de nos activités.



# Le réseau public de distribution d'électricité : un bien commun essentiel



Le réseau public de distribution d'électricité appartient aux collectivités locales. RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, transporte l'électricité produite par les grands sites de production, via les lignes très haute tension (THT > 50 000 volts), jusqu'aux postes sources électriques, et alimente directement certains grands sites industriels.

Enedis transforme l'électricité au travers des postes sources et l'achemine par le biais des lignes moyenne tension (HTA) jusqu'aux postes de distribution afin d'alimenter, via le réseau basse tension (BT), plus de **38 millions de clients finals**.

La transition écologique entraîne des transformations majeures du système électrique et, de ce fait, élargit le champ d'intervention d'Enedis.

Le réseau de distribution permet également d'accueillir en 2024 l'électricité produite par **plus de 1 million de sites de production** d'énergie renouvelables sur l'ensemble du territoire, mais aussi de raccorder **plus de 154 000 bornes de recharge** sur la voie publique. En 2050, l'électricité devrait représenter **55 %** de la consommation d'énergie, contre 25 % actuellement en France. Il s'agit donc de réaliser la 2<sup>e</sup> électrification de la France.

Les bâtisseurs de cette nouvelle France électrique, ce sont les **41 016 salariés** d'Enedis réunis au sein de la « Team France électrique ».

# Enedis pilote le réseau et accompagne les nouveaux usages électriques



# Enedis en quelques chiffres

## Capital

### > industriel

**1,4 M de km**

de réseau, pour moitié aérien et pour moitié souterrain opérés sur 95 % du territoire (soit 35 fois le tour de la Terre)

**2 252**

postes sources (HTB/HTA)

**819 200**

postes de transformation (HTA/BT)

**37,6 M**

de compteurs Linky installés

### > foncier

**732**

sites

**356**

contrats de concession (95 % du territoire hexagonal)

### > financier

**16,5 Md€**

de chiffre d'affaires en 2024

**5,3 Md€**

d'investissements bruts en 2024

### > humain

**41 016**

salariés

**2 540**

alternants

**1 945**

recrutements en 2024

**25**

directions régionales

## Impact

### > environnemental

**2 960**

ktCO<sub>2</sub>e émises en 2023

**92,6 %**

de déchets valorisés hors terres et sédiments

**37,9 %**

de véhicules électriques dans la flotte de véhicules légers d'Enedis

### > social

**7,22 %**

Taux d'emploi direct de travailleurs handicapés en 2024

**94/100**

Indice Egapro 2023

### > sociétal

**91 %**

d'achats en France en 2023

**13 M€**

d'achats auprès du secteur du travail protégé et adapté (STPA) en 2023

# En 2024, Enedis marque l'histoire en raccordant les Jeux olympiques et paralympiques au réseau

Enedis a raccordé les sites des Jeux de Paris 2024 au réseau public de distribution d'électricité. Une première en France qui a permis de réduire de 83 % les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'électricité du plus grand événement sportif de la planète.

## Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> grâce au réseau public de distribution d'électricité

L'éclairage des stades et les retransmissions télévisées des grands événements sont habituellement branchés à des solutions électriques temporaires comme des groupes électrogènes diesel, qui fonctionnent à partir d'énergies fossiles. Utiliser le réseau électrique pour un événement d'une telle ampleur, c'est réduire drastiquement ses émissions de CO<sub>2</sub> (en matière d'énergie, en France métropolitaine) et contribuer à améliorer le bilan carbone.

## Renforcer le réseau pour raccorder les Jeux de Paris 2024

Enedis a réalisé 8 000 opérations partout en France pour développer et sécuriser le réseau public de distribution d'électricité. Le renforcement des infrastructures électriques a permis aux 44 sites de compétition, au Village des athlètes, au Village des médias ou encore aux sites du relais de la flamme de bénéficier d'une alimentation électrique d'excellente qualité.

## Transmettre un réseau plus innovant et performant aux territoires

Les innovations liées aux Jeux de Paris 2024 bénéficieront à d'autres installations dans tout l'Hexagone.

Les raccordements de l'Accor Arena de Paris-Bercy, du Stade de France, des stades de Marseille ou de Nantes permettent désormais l'organisation d'événements sportifs ou culturels alimentés par le réseau électrique. Les bornes événementielles installées à Paris, Montpellier, Chamonix, Saint-Étienne et Orléans pendant les Jeux donnent dorénavant la possibilité d'utiliser cette même source d'énergie pour des événements dans l'espace public.

### 98,4 %

des besoins en énergie ont été couverts par l'électricité du réseau

### 0 minute

SAIDI<sup>1</sup> JOP pendant les épreuves (validé par Paris 2024 et l'École nationale de génie industriel - Grenoble INP)

### 8 ans

de collaboration avec Paris 2024 pour préparer des Jeux branchés sur le réseau.

### 33 %

des salariés mobilisés sur l'application de l'engagement salarial « Tous branchés Paris 2024 »

### 77 %

des salariés fiers du partenariat

### 10

groupes électrogènes sur batterie pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des branchements provisoires

1. System Average Interruption Duration Index (temps de coupure).

## Raccorder les Jeux pour transformer le modèle d'alimentation électrique de l'événementiel

Lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, Enedis a démontré que le plus grand événement sportif de la planète pouvait être dans sa quasi-totalité (98,4 %) alimenté par le réseau électrique. Une première étape qui prouve que tout le secteur de l'événementiel peut bénéficier, grâce au réseau, d'une alimentation électrique fiable et décarbonée, de manière pérenne.

« *Quoi de commun entre une dizaine de festivals d'été et les Jeux de Paris 2024 ? Ils ont tous fait le choix d'être branchés au réseau électrique pour réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Un héritage des Jeux dont la dynamique est maintenant bien lancée ! Désormais, les grandes manifestations sportives et culturelles riment avec réseau électrique.* »

**Catherine Lescure,**  
Directrice Impact et Communication

« *Avec Enedis, supporteur officiel des Jeux, les sites temporaires et existants ont été raccordés au réseau d'électricité, pour limiter le recours aux groupes électrogènes diesel habituellement utilisés dans l'événementiel. Au total, 98,4 % des besoins de Paris 2024 ont été couverts par l'électricité du réseau [...]. La réussite de ce changement de modèle pourra permettre l'évolution vers des opérations événementielles moins carbonées, et les bornes électriques événementielles installées par Enedis dans Paris et dans certaines collectivités Terres de Jeux pourront, elles, servir à l'alimentation en électricité de futurs événements.* »

Extrait du communiqué de presse de PARIS 2024 publié le 12 décembre 2024.



# 5 objectifs statutaires : nos raisons d'agir



## Agir pour l'électricité

**Mobiliser notre expertise industrielle et numérique pour un réseau de distribution performant qui accompagne les modes de production décentralisés et qui accélère les usages sobres et innovants de l'électricité.**

Cet objectif résonne avec la Stratégie nationale bas-carbone de la France : tendre vers plus d'électricité, mais aussi plus de sobriété énergétique. À ce titre, Enedis investit massivement dans le renforcement du réseau de distribution pour l'adapter aux bouleversements climatiques, afin d'accueillir chaque année environ **5 GW de nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables** et pour raccorder les nouvelles mobilités électriques.

Enedis s'impose comme un grand acteur du numérique, avec :

**+ de 1 milliard**

de données générées chaque jour

**le 1<sup>er</sup> parc**

d'objets connectés en France

**+ de 37 millions**

de compteurs Linky, permettant à ses clients de mieux maîtriser leur consommation et de disposer de data fiables et disponibles



## Agir pour l'environnement

**Intégrer dans nos activités les enjeux climatiques, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.**

À l'heure où certains militent pour rebaptiser la RSE en responsabilité systémique de l'entreprise, Enedis a fait le choix d'adopter une vision systémique entre le climat, la biodiversité et les ressources naturelles dans ses activités.

Il s'agit, d'une part, de veiller **à diminuer notre propre empreinte carbone à travers une trajectoire ambitieuse** mais réaliste, et, d'autre part, **à quantifier, à partir de 2025, à travers une méthode spécifique, les émissions évitées grâce aux actions d'Enedis au service de la transition.**

Par ailleurs, en tant que gestionnaire de milliers de kilomètres d'infrastructures (lignes, postes sources, etc.), Enedis a conscience de son impact sur la biodiversité, les sols, les espèces et les ressources, et s'efforce d'en minimiser les effets. Elle déploie en interne des actions pour sensibiliser et mobiliser les salariés dans leurs activités quotidiennes, et met à disposition **une plateforme de réemploi pour favoriser l'économie circulaire au sein de l'entreprise.**

Enfin, pour réduire la dépendance de nos économies aux énergies fossiles, le réseau de distribution d'électricité doit se développer, ce qui implique notamment l'achat de matériels issus de l'extraction de ressources telles que le cuivre et l'aluminium.



## Agir dans les territoires

**Engager nos ressources et nos investissements au plus près des collectivités au service de la cohésion et de la résilience des territoires.**

Enedis est un acteur historique de service public des territoires. L'entreprise gère **95 % du réseau de distribution électrique français pour le compte des collectivités locales**, propriétaires du réseau. Enedis a renouvelé au cours de ces six dernières années la très grande majorité des contrats de concession, pour une durée moyenne de vingt-cinq à trente ans.

Avec la péréquation tarifaire, Enedis garantit un même prix d'acheminement de l'électricité partout en France, du plus petit village aux grandes métropoles.

Pour faire face aux événements climatiques extrêmes, l'entreprise réalise des travaux de rénovation programmés, enfouit un nombre croissant de lignes et remplace les infrastructures vieillissantes, comme les câbles au papier imprégné. Ces efforts visent à rénover continuellement le réseau afin qu'il soit en mesure de garantir la qualité de fourniture partout et par tous les temps.

**Enedis investit 1 milliard d'euros chaque année pour moderniser et renforcer la résilience des territoires.**

À travers ses systèmes d'information et de cartographie, Enedis appuie les acteurs locaux dans l'optimisation technico-économique de l'implantation de nouvelles infrastructures d'énergies renouvelables ou de mobilités électriques.

Par ailleurs, Enedis travaille avec les collectivités locales et les autres opérateurs de services essentiels afin d'élaborer un diagnostic et une vision commune, à l'échelle des territoires, des impacts du changement climatique. C'est l'objectif de la démarche PlanET (Planification écologique des territoires), qui consiste en l'identification des enjeux d'adaptation par territoire afin de se préparer à des phénomènes climatiques plus fréquents et plus violents.





## Agir en collectif

**Agir avec nos salariés et nos partenaires pour un service public proche de nos clients, inclusif et solidaire.**

Un service public n'est rien sans l'engagement de ceux qui le composent. **Implantée sur plus de 730 sites en France**, Enedis contribue au développement économique local, par des emplois directs et indirects.

Enedis propose **10 000 emplois** partout en France d'ici trois ans et a dépassé pour la première fois les **41 000 salariés** en 2024.

C'est dans ce contexte d'un besoin important de compétences qu'Enedis et ses partenaires de la filière des réseaux électriques ont lancé le programme « Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique ». Cette initiative pionnière vise à former les jeunes en filière professionnelle aux compétences spécifiques requises par la filière des réseaux électriques, en pleine expansion et jouant un rôle clé dans la décarbonation de la France.

Par ailleurs, des dispositifs de reconversion professionnelle sont lancés avec France Travail afin d'accompagner des personnes en recherche d'emploi vers les métiers de la transition énergétique.

**Plus de 100 lycées sont déjà partenaires en bac pro et 25 en BTS**, qui forment dès aujourd'hui les talents de la transition énergétique de demain. Les élèves se voient proposer des stages et des contrats d'alternance.

L'engagement d'Enedis passe enfin par celui de ses salariés qui se mobilisent dans la vie de la cité : auprès du tissu associatif, en tant qu'élus des territoires ou encore comme pompiers volontaires. Ils s'impliquent également comme mentors auprès de jeunes pour les accompagner vers la réussite professionnelle.



## Agir avec respect

**Ancrer dans nos métiers la diversité des personnes et des parcours, et préserver la santé et la qualité de vie au travail.**

La diversité et le respect des parcours sont au cœur des métiers d'Enedis. L'entreprise veille à préserver la santé et la sécurité des salariés et des prestataires. C'est le 1<sup>er</sup> engagement du Projet Industriel et Humain 2020-2025 d'Enedis. Pour éradiquer les accidents graves et mortels, Enedis a lancé en 2024 une démarche réinterrogeant sa culture sécurité, avec l'appui de l'Institut pour la sécurité industrielle, en s'appuyant notamment sur une écoute renforcée de tous les salariés.

Enedis est engagée pour la diversité sous toutes ses formes, que ce soit en faveur de l'égalité femme-homme, des origines, des orientations sexuelles, des personnes en situation de handicap et de la valorisation des talents à tout âge. En s'appuyant sur des accords ambitieux signés avec les partenaires sociaux, Enedis enregistre des résultats encourageants qu'elle entend poursuivre. **Ainsi, la féminisation des métiers techniques a doublé en quinze ans.** Avec une approche globale, Enedis ouvre son champ d'action à toutes les dimensions de la diversité, en faisant de cette valeur l'affaire de toutes et tous. Par ailleurs, l'exemplarité passe aussi par les membres du Comité exécutif qui sont directement engagés sur la diversité, en binômes sponsors, et sont responsables du suivi d'un aspect de la diversité : mixité sociale, égalité professionnelle, handicap et LGBT+.

**La politique de formation, soutenue par une part significative de la masse salariale (plus de 6 %), contribue à l'ascenseur social.** L'entreprise garantit des plans de carrière évolutifs et des parcours professionnels enrichissants pour ses salariés.

### 30 %

des agents de maîtrise deviennent cadres en vingt ans

### 1 cadre sur 2

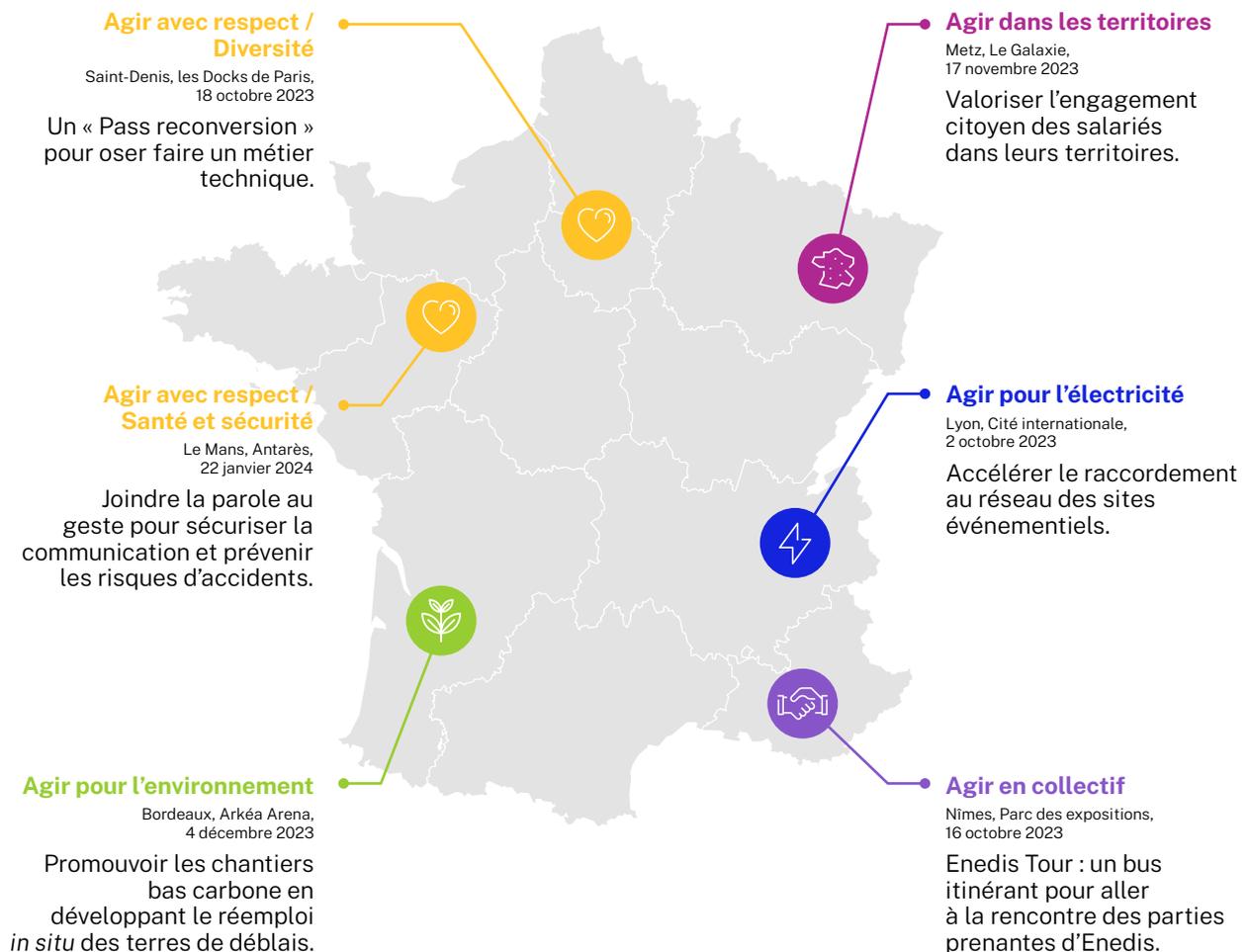
ne l'était pas en entrant dans l'entreprise



# Enedis en action : les salariées se mobilisent

Pour marquer collectivement le passage en « entreprise à mission », six forums régionaux ont eu lieu entre septembre 2023 et janvier 2024. Ils ont réuni la Présidente du Directoire, des membres du Comité exécutif et les managers régionaux. Au cours de ce tour de France, appelé « Tournoi des 6 régions », chaque forum a été consacré à une raison d’agir et a permis à deux équipes de proposer des idées pour faire vivre une thématique spécifique de la mission. Parmi ces idées, six actions ont été retenues et sont en cours d’expérimentation.

## Tournoi des 6 régions : les 6 actions retenues pour faire vivre nos 5 objectifs de mission



# Zoom sur les 3 expérimentations les plus avancées



Agir pour l'électricité

## Accélérer le raccordement au réseau électrique des sites événementiels

**Contexte :** les manifestations sportives et culturelles sont alimentées en électricité par des groupes électrogènes fonctionnant au diesel. Enedis, consciente de cette problématique, s'est associée au Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques pour raccorder au réseau cet événement et ainsi assurer toutes les fonctionnalités nécessaires, une grande première en France!

**Idée :** dans la continuité du projet, l'équipe gagnante a proposé d'amplifier ce dispositif dans toutes les régions de France.

**Résultats obtenus :** les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont été les premiers Jeux connectés au réseau d'électricité.

## Des événements qui disent adieu au diesel

Fort de ces succès et de la réussite des Jeux, Enedis poursuit ces actions au service de la décarbonation des événements. Ainsi, la Fête de l'Humanité, We Love Green ou le Quiksilver Festival ont été autant de manifestations raccordées au réseau en 2024.



Agir avec respect

## Sécuriser la communication pour prévenir les risques d'accidents

**Contexte :** Enedis ambitionne d'éradiquer les accidents graves ou mortels de ses équipes et de ses prestataires. Les salariés les plus expérimentés sont souvent les plus touchés.

**Idée :** l'équipe gagnante a proposé d'expérimenter une pratique courante dans le monde de la chirurgie, dans le cadre de chantiers opérationnels d'Enedis, qui consiste à verbaliser chaque geste avant l'action et de renforcer ainsi la vigilance partagée et la responsabilité collective.

**Expérimentation :** dans cinq directions régionales et dans des collectifs bien identifiés, des tests sont en cours de réalisation afin de mettre en application cette philosophie : « Je dis, nous confirmons, j'agis ».



Agir pour l'environnement

## Promouvoir les chantiers bas carbone

**Contexte :** 50 % du réseau de distribution d'électricité est constitué de câbles électriques souterrains. Pour intervenir sur ces câbles, il est nécessaire de réaliser préalablement des tranchées dans le sol. Ces travaux génèrent des volumes de terre habituellement destinés à être évacués en déchetterie et remplacés par de nouveaux remblais.

**Idée :** l'équipe gagnante a proposé d'expérimenter le réemploi des terres extraites sur le chantier directement sur site, pour baisser ainsi les émissions et préserver les ressources naturelles.

**Expérimentation :** les chantiers tests réalisés fin 2023 dans certaines régions ont réussi à baisser significativement leur impact carbone. Le Comex d'Enedis a décidé de généraliser l'expérimentation en 2024 avec un nombre minimum de 740 chantiers à réaliser au sein des 25 directions régionales.

**Résultats obtenus :** la forte mobilisation des équipes locales a permis de réaliser plus de 1000 chantiers bas carbone contribuant à une baisse moyenne de 60 % des émissions par chantier (hors empreinte du matériel réseau). C'est une belle illustration de la mission et une réelle avancée en faveur de la réduction de l'empreinte carbone des chantiers, qui représentent 30 % du bilan carbone d'Enedis.

## Enedis crée une vraie dynamique qui entraîne avec elle son écosystème

Dans le cadre d'un partenariat, le Cerema et la direction régionale SIRHO Rhône-Alpes ont collaboré pour développer un guide sur le réemploi des matériaux excavés des tranchées, avec trois objectifs principaux : anticiper la qualité des matériaux qui seront extraits lors du creusement des tranchées, proposer un référentiel pour le réemploi adapté aux différents types de voiries et fournir un protocole de déconstruction et de caractérisation des matériaux, favorisant leur réemploi ou leur recyclage. L'action du Cerema pourrait aller au-delà des seuls chantiers d'Enedis et bénéficier ainsi à un grand nombre de chantiers du secteur du BTP.

Pour consulter le guide : [Cerema économie circulaire, Réemploi des matériaux lors du remblayage des tranchées](#).

# Notre Comité de mission



**Christian de Boissieu**  
Économiste, membre de l'Académie des technologies



**Christelle Matheu**  
Maire de Lamasquère (31)



**Méka Brunel**  
Présidente de la Fondation Palladio



**Corine Le Sciellour**  
Ancienne Directrice générale déléguée à la Fédération nationale des travaux publics



**Laurent Schmitt**  
Expert européen, Directeur général de Dcbel Europe



**Jacques Priol**  
Expert data, Président de l'Observatoire Data Publica



**Georgina Grenon**  
Experte CleanTech, Directrice Excellence environnementale de Paris 2024



**Charlotte Vialat**  
Salariée désignée par les organisations syndicales



**Théo Scubla**  
Entrepreneur engagé, cofondateur et CEO d'Each One



**Antoine Trobis**  
Représentant élu par les salariés



**Philippe Estèbe**  
Géographe et politiste, Directeur d'études chez Acadie Coopérative

« *Le Comité de mission nous aide à challenger la mise en œuvre de notre mission, en nous apportant sa vision et sa lecture des nouvelles attentes sociétales et environnementales ainsi que des signaux faibles* »

# Le Comité exécutif engagé dans la mission

Dix membres du Comex, appuyés par 11 directeurs référents, sont mobilisés autour de la première feuille de route.

Les cinq objectifs statutaires sont ainsi « sponsorisés » par les membres du Comex. Le rôle de ces derniers est de veiller à la cohérence des actions d'Enedis avec ces objectifs, de réussir la mise en œuvre de la première feuille de route de mission et de préparer la suivante, en concertation avec le Comité de mission.



Agir pour l'électricité



**Sébastien Jumel**  
Directeur Développement,  
Innovation et Numérique



**Mathias Povse**  
Directeur Clients et Territoires



**Patrice Valadeau**  
Directeur des Systèmes  
d'Information



Agir dans les territoires



**Hervé Champenois**  
Directeur Technique



**Dominique Lagarde**  
Directeur de la Stratégie



Agir en collectif



**Michaële Guégan**  
Directrice de la direction  
des Dirigeants, Talents  
et Dynamique Managériale



**Jean-François Vaquieri**  
Secrétaire Général



Agir pour l'environnement



**Marie-Christine Aulagnon**  
Directrice Finances,  
Achats et Assurances



**Catherine Lescure**  
Directrice Impact  
et Communication



Agir avec respect



**Olivier Duhagon**  
Directeur du programme  
Performance et Simplification



**Nicolas Marchand**  
Directeur des Ressources  
humaines, de la Transformation  
et de la Santé-sécurité

# Une feuille de route coconstruite avec le Comité de mission

Si la raison d'être et les objectifs statutaires sont pérennes, **la feuille de route de mission en constitue une déclinaison opérationnelle et évolutive, répondant aux enjeux de l'entreprise**, au gré des progrès réalisés dans le cadre de sa mission.

La première feuille de route de mission d'Enedis a été coconstruite avec le Comité de mission. Avec son concours en début d'année, les thématiques et actions ont été identifiées, parmi celles déjà initiées par Enedis, avec une forte contribution à l'intérêt général.

La feuille de route de mission, validée par le Comex le 3 juillet, marque le début d'une série d'initiatives pour Enedis, incarnant son engagement à « Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable ».

## Trois rencontres avec les membres du Comex pour s'imprégner de la stratégie d'Enedis dans des domaines variés

2024 a été marquée par des rencontres avec les membres du Comex.

En avril, le Comité a échangé avec Nicolas Marchand, Directeur des Ressources humaines, de la Transformation et de la Sécurité, sur les enjeux liés à la sécurité, à la formation et au recrutement au service de la transition écologique.

Le Comité a pu dialoguer, au cours de la même séance, avec Dominique Lagarde, Directeur de la Stratégie, sur la démarche PlanET (Planification écologique des territoires). Cette initiative d'Enedis vise à établir une vision territorialisée des changements climatiques en lien avec des acteurs publics et d'autres opérateurs de services essentiels. Cette démarche a pour objectif de partager une vision commune de l'adaptabilité des territoires face aux évolutions climatiques. Elle est intégrée à la feuille de route 2024-2026.

En octobre, le Comité a rencontré Sébastien Jumel, Directeur Développement, Innovation et Numérique, pour travailler sur la stratégie et les enjeux d'Enedis liés à la data au service de la sobriété.



2023

**Septembre 2023**

Premier Comité de mission  
> Présentation institutionnelle  
de l'entreprise

**Novembre 2023**

Deuxième Comité de mission  
> Visite terrain de la Direction  
régionale Paris

**Décembre 2023**

Constitution de 5 groupes de travail  
sur les objectifs de mission  
> Réalisation de 9 ateliers sur les objectifs  
de mission

2024

**25 janvier 2024**

Troisième Comité de mission  
> Définition de la « V0 » de la  
feuille de route de mission

**Mars 2024**

Désignation de dix Directeurs  
référents  
> Définition des objectifs  
opérationnels et des cibles  
associées par les directions  
métiers

**30 avril 2024**

Quatrième Comité de mission  
> Avis favorable sur la feuille de route  
de mission

**3 juillet 2024**

Réunion avec le Comex  
> Validation de la « V1 » de la feuille  
de route 2024-2026

# Feuille de route 2024-2026

12 objectifs opérationnels pour incarner notre mission

En tant que service public et entreprise à mission, tous nos projets et actions sont pensés au regard de l'intérêt général

## AGIR POUR L'ÉLECTRICITÉ

1 Garantir et optimiser les raccordements des nouvelles installations de production d'EnR décentralisée, demandés par les clients

2 Développer la mise à disposition de services de données pour accélérer les usages sobres en France

## AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

3 Promouvoir une électrification bas carbone

4 Aligner les pratiques d'Enedis avec la Stratégie Nationale Biodiversité à 2030

5 Contribuer à la préservation des ressources en développant le réemploi

## AGIR DANS LES TERRITOIRES

6 Réussir notre trajectoire d'investissement dans les infrastructures réseau au service de leur résilience

7 Contribuer à la planification écologique des territoires

## AGIR EN COLLECTIF

8 Développer le mentorat au service de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle des jeunes

9 Former les jeunes aux métiers des réseaux électriques grâce à l'initiative collective des « Écoles des réseaux pour la transition énergétique », pilotée par Enedis

## AGIR AVEC RESPECT

10 Transformer les pratiques Santé Sécurité pour tendre vers le « zéro accident »

11 Œuvrer pour l'égalité

12 Ascenseur social Favoriser le parcours professionnel et l'employabilité des salariés

Nous faisons  
Nous faisons avec  
Nous aidons à faire

OBJECTIF STATUTAIRE

# Agir pour l'électricité

**Mobiliser notre expertise industrielle et numérique pour un réseau de distribution performant qui accompagne les modes de production décentralisés et qui accélère les usages sobres et innovants de l'électricité.**

# Objectif opérationnel n° 1 :

## Garantir et optimiser les raccordements des nouvelles installations de production d'énergies renouvelables (EnR) décentralisée, demandées par les clients

Le réseau public d'électricité devient de plus en plus décentralisé, bidirectionnel et digital. Par ailleurs, la transition écologique engage des transformations majeures pour le système électrique.

Enedis est chargée de raccorder les EnR au réseau de distribution d'électricité, de maîtriser les consommations d'électricité grâce aux atouts du compteur Linky et de contribuer au développement des mobilités propres, tout en continuant à mettre à disposition un réseau électrique fiable, performant et résilient face aux enjeux du dérèglement climatique.

Enedis, en réponse aux ambitions de la Programmation pluriannuelle de l'énergie, est directement concernée par la croissance des EnR, dont **90 % de la puissance installée est directement raccordée au réseau de distribution** qu'elle opère.

Dès le début 2023, Enedis a mis en place un projet « Accélération des EnR » pour mieux coordonner la croissance des EnR : à court terme par la mobilisation opérationnelle des équipes, à moyen terme en optimisant les capacités actuelles du réseau par le développement des solutions comme les flexibilités.

Enedis a lancé en 2024 un programme de performance interne « Réussir la croissance responsable », dont deux des inducteurs concernent directement les énergies renouvelables : l'accélération des énergies renouvelables et le développement des infrastructures postes sources.

À la fin du troisième trimestre 2024, Enedis a ainsi franchi le cap de 1 million de producteurs d'EnR raccordés au réseau.

Pour sa première feuille de route de mission, entre 2024 et 2026, Enedis, en accord avec son Comité de mission, a choisi un indicateur de performance qui mesure la puissance d'EnR raccordée annuellement au réseau de distribution.

En 2024, 5,5 GW d'EnR ont été raccordés au réseau. Cette réussite témoigne d'une mobilisation opérationnelle de toutes les directions régionales d'Enedis.

### Quelques exemples des actions engagées pour optimiser les capacités actuelles du réseau

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, les producteurs d'électricité dont la puissance raccordée en basse tension est inférieure à 250 kVA et qui souhaitent un nouveau raccordement doivent appliquer de nouvelles consignes de réglage de leurs onduleurs. Cette mesure permet d'accueillir jusqu'à 30 % de production d'électricité d'origine renouvelable supplémentaire sur le réseau électrique sans que cela ne nécessite de travaux complémentaires.

En Loire-Atlantique, le parc éolien de Vallons-de-l'Erdre se distingue par son efficacité et son innovation. Il génère 20 GWh par an et permet d'alimenter 4 000 foyers. Enedis, en collaboration avec le producteur, a mis en place une offre de raccordement alternative qui a permis d'optimiser les coûts et la durée de raccordement en contrepartie d'une modulation de la puissance injectée par le parc sur le réseau. Grâce à cette solution alternative, **15 kilomètres de réseau souterrain ont pu être évités, réduisant de six mois le délai des travaux.**

Dans les prochaines années, l'accélération de la solarisation des bâtiments tertiaires et des parkings, et l'essor de l'agrivoltaïsme représentent des nouveaux défis de raccordement pour Enedis : augmenter les capacités du réseau dans les territoires ruraux et mettre en place les modalités de flexibilité qui permettront d'accueillir ces nouvelles productions renouvelables. Cela passe, par exemple, par le déploiement d'un nouveau plan de tension.

## + de 1 million

C'est le nombre de sites de production d'EnR raccordés au réseau de distribution

## 96

C'est le nombre de postes sources qui seraient à construire par Enedis d'ici à 2030, soit une vingtaine par an contre 3 à 4 par an jusqu'à présent

## 11 Md€

(raccordement et renforcement) : c'est le montant d'investissement d'Enedis pour le raccordement des EnR sur la période 2022-2040<sup>1</sup>, soit près de 800 M€ par an

### Flexibilité locale : moduler la puissance pour accélérer le raccordement des énergies renouvelables

Une flexibilité locale est une augmentation ou une diminution de la puissance électrique d'un site de production d'électricité, d'un dispositif de stockage ou d'une autre installation électrique appartenant à un usager du réseau d'électricité : un producteur, un consommateur, une collectivité, etc.

Cette modulation de puissance volontaire, pilotée généralement par Enedis, se fait durant une période donnée pour contribuer à un besoin ponctuel d'optimisation du réseau d'électricité. Appliqué au domaine du raccordement des EnR, ce principe permet, par exemple, aux installations de production qui le souhaitent de bénéficier d'un raccordement plus rapide et moins cher au réseau d'électricité, moyennant des limitations ponctuelles de puissance injectée sur le réseau.

De plus, le projet Reflex, une démarche expérimentale menée depuis 2021 en partenariat avec Réseau de Transport d'Électricité (RTE) dans les départements des Landes et de la Somme, permet d'augmenter les capacités d'accueil d'une dizaine de postes sources (soit plus de 200 MW). Dans ces territoires, les installations éoliennes et photovoltaïques pourront être raccordées sans attendre le renforcement des postes sources, en contrepartie d'écrêtements ponctuels de production.



« Mon rôle est de suivre et de coordonner toutes les étapes de la contractualisation, mais aussi la mise en œuvre des engagements de chacun. Les clients que j'accompagne ont évolué au cours des dernières années. Si c'est bien la production photovoltaïque qui est majoritaire en région Paca, elle se partage désormais entre grands producteurs uniques et consommateurs qui installent des moyens de production visant à réduire la facture d'électricité, à revendre la production ou à autoconsommer. »

**Clarisse Martinez,**

Région Paca – direction régionale Provence-Alpes du Sud, conseillère contrat HTA

1. En euros constants.

# Objectif opérationnel n° 2 :

## Développer la mise à disposition de services de données pour accélérer les usages sobres en France

La transition écologique nécessite de repenser la gestion de l'énergie, tant au niveau de la production que de la consommation. Un des leviers essentiels pour favoriser des usages plus sobres et responsables en matière d'énergie est la donnée. Dans ce contexte, Enedis se positionne comme un acteur central, en offrant des services de données capables d'éclairer les usages et en mettant à disposition 83 jeux de données en accès libre (Explore – Enedis Open Data), c'est-à-dire une réelle approche du service public de la donnée. Enedis collecte plus d'un milliard de données par jour à travers ses systèmes d'information.

Grâce aux compteurs Linky, installés chez plus de 37 millions de clients, le consommateur peut identifier plus facilement les gros postes de sa consommation et comprendre que des gestes simples peuvent permettre de consommer moins, comme débrancher certains appareils ou les mettre sur « off ». Le consommateur peut ainsi agir à la fois en faveur de l'environnement et de son pouvoir d'achat. L'Ademe a évalué que les plus gros consommateurs pouvaient réaliser ainsi jusqu'à 10 % d'économie sur leur facture d'électricité.

Lancé en septembre 2022, le nouveau Portail Collectivités d'Enedis, conçu en collaboration avec un panel de collectivités pilotes (communes, communautés d'agglomération, autorités concédantes, départements, etc.), a pour ambition d'accompagner les collectivités locales dans la transition énergétique de leur territoire. Accessible en ligne gratuitement, il s'appuie sur l'exploitation des data du système électrique et propose aux collectivités plusieurs services, dont celui qui consiste à suivre leurs données de consommation et de production, notamment via l'espace Mesures et Services.

Enedis est convaincue qu'en prenant des mesures concrètes pour réduire leur consommation d'énergie, les collectivités jouent un rôle de modèle, influençant ainsi positivement les comportements des citoyens et des entreprises. L'impact d'une gestion sobre de l'énergie à l'échelle locale peut avoir un effet d'entraînement, incitant les individus à adopter des pratiques énergétiques plus sobres à leur tour.

Dans ce contexte et en accord avec son Comité de mission, Enedis a fait le choix de suivre le déploiement du Portail au sein des collectivités à travers sa première feuille de route de mission.

74,6 % des collectivités sont inscrites au Portail Collectivités, dont 12 366 ont souscrit à l'espace Mesures et Services. Enedis a dépassé ses objectifs fixés en 2024.

### 97 %

des collectivités interrogées dans le cadre de l'Observatoire Data Publica 2024 estiment avoir besoin de data pour opérer la transition énergétique (contre 83 % en 2023).

### Vers une France sobre : Quand les collectivités montrent la voie !

Selon le dernier baromètre « Les Français, les maires et la sobriété énergétique dans leur commune<sup>1</sup> » publié en novembre 2023, 80 % des maires interrogés éteignent désormais l'éclairage public après 22 heures. Il s'agit d'une mesure populaire et qui s'ancre dans les mentalités, puisque selon ce même baromètre, 71 % des citoyens interrogés y sont favorables. Cette mesure est la deuxième mesure de sobriété la plus mise en place dans les communes, après la baisse du chauffage dans les bâtiments publics.

1. Menée avec Ipsos auprès d'un échantillon représentatif (méthode des quotas pour la région et la taille d'agglomération) de 500 maires ou adjoints au maire chargés de l'énergie, interrogés par téléphone, cette étude dresse un nouvel état des lieux de la place accordée aux objectifs de sobriété énergétique en France.  
Pour aller plus loin : Baromètre 2023.

## Un observatoire pour mesurer la dynamique de la transition et accessible à tous

Enedis a créé, en 2022, L'Observatoire français de la transition énergétique, qui permet de mesurer et d'éclairer, à partir de l'open data, la dynamique des territoires en matière de transition écologique. Les données (consommation, production, autoconsommation et mobilités) sont accessibles à tous, par région, par département et à la maille communale pour certaines.

Avec plus de **8 000 visiteurs uniques par mois** et **5 000 téléchargements**, l'Observatoire se veut autant un référentiel pertinent et utile qu'un outil d'aide à la décision pour toutes les parties prenantes concernées par la transition écologique : acteurs des collectivités, institutionnels, chercheurs et universitaires, citoyens ou journalistes.

« Angers Loire Métropole est engagée dans une démarche de "territoire intelligent" depuis 2020. Il s'agit d'accélérer la transition écologique en réduisant notre consommation de ressources grâce à une gestion des équipements du territoire au plus près des besoins et en temps réel. S'agissant de l'éclairage public, qui est une phase très importante du projet, le Portail Collectivités d'Enedis nous permet de piloter toutes nos consommations énergétiques, de mesurer l'impact des travaux et de mettre en évidence les baisses de consommation liées à la rénovation. Nous avons ainsi pu mesurer une baisse moyenne de 70 % des consommations dans l'éclairage public déjà rénové ; au total, à la fin de l'opération de renouvellement des lampadaires, prévue début 2027, l'économie attendue est de 1,5 million d'euros par an. »

**M. Guillerez,**  
directeur Smart City, Angers Loire Métropole

## Des communes témoignent

« L'espace Mesures et Services nous a permis, dans un premier temps, de bien connaître notre consommation et de constater que les contrats souscrits n'étaient pas adaptés, avec des écarts considérables. Cela nous a aidés à ajuster au mieux notre contrat avec notre consommation. Avec, à la clé, un gain financier pour notre Ville. Mais cela nous permet aussi de discuter avec les habitants, lors des réunions de quartier, de la manière dont on utilise l'électricité, dans l'éclairage public ou le chauffage de nos bâtiments, dans une perspective de plus grande sobriété énergétique. »

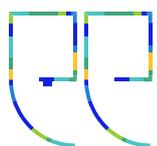
**Olivier Tritz,**  
maire de Jarny, en Meurthe-et-Moselle

« Cet espace est très important pour des communes comme la mienne, nous l'utilisons pour piloter nos consommations électriques et réguler les puissances souscrites pour les mettre au plus près de nos besoins, et donc effectuer des réductions de coûts. Nous avons à disposition les consommations réelles de nos infrastructures publiques, ça nous a permis de prendre des décisions politiques importantes, notamment l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, pour laquelle nous avons ensuite pu voir directement les économies réalisées. »

**Jérémy Fabre,**  
maire de Solliès-Toucas, dans le Var

# Indicateurs de performance et résultats 2024

Objectif opérationnel	Indicateur	Cible 2024	Résultat 2024
Garantir et optimiser les raccordements des nouvelles installations de production d'EnR décentralisée, demandés par les clients	Puissance EnR raccordée par an	5 GW	5,5 GW
Développer la mise à disposition de services de données pour accélérer les usages sobres en France	% de collectivités en France disposant d'un espace client dans le Portail Collectivités d'Enedis	68 %	74,6 %
	Nombre de collectivités ayant souscrit à l'espace Mesures et Services dans le Portail Collectivités d'Enedis	11 400	12 366



## Avis du Comité de mission sur l'objectif statutaire et les résultats

Le Comité de mission considère que l'objectif statutaire est étroitement lié au cœur de métier de l'entreprise. Il aborde de manière pertinente non seulement les enjeux d'Enedis, mais également ceux des autres opérateurs de systèmes de distribution mondiaux (DSO), parmi lesquels Enedis se distingue comme un acteur moteur dans son écosystème, avec une volonté affirmée d'être une référence.

Concernant l'objectif de raccordement des installations de production d'énergies renouvelables, le Comité salue les avancées significatives réalisées par Enedis sur ce sujet, en particulier depuis le premier développement lancé en 2010. La crise énergétique et la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi EnR) ont joué un rôle de catalyseurs majeurs, marquant un tournant important pour Enedis dans le raccordement des producteurs. Cependant, ce n'est qu'une première étape, car de nouveaux enjeux liés à la décarbonation émergent, notamment en matière de mobilité électrique et d'usages industriels.

Le Comité souligne qu'il est indispensable de développer des capacités renouvelables pour répondre à ces nouveaux besoins. Il constate par ailleurs que le réseau de distribution français, contrairement à d'autres réseaux électriques européens, ne constitue pas à ce stade un goulot d'étranglement.

**Toutefois, face à l'accélération des demandes et à des fins de sobriété, il sera nécessaire à l'avenir d'envisager des solutions de raccordements flexibles ou de réfléchir à la priorisation de certains raccordements particulièrement contraignants pour le réseau électrique. Enedis devra évoluer rapidement pour répondre à ces défis émergents.**

S'agissant de l'objectif relatif au Portail des Collectivités et, plus spécifiquement, à la mise à disposition des données, le Comité prend acte de l'ampleur et de la robustesse des dispositifs mis en place par Enedis. Il salue l'existence d'une véritable stratégie data, qui profite à l'entreprise tout en bénéficiant également à ses parties prenantes externes, comme en témoignent les retours positifs des collectivités.

L'indicateur actuel constitue un premier pas qui illustre comment Enedis peut contribuer à une meilleure maîtrise des consommations pour les collectivités.

**Toutefois, le Comité recommande qu'une attention particulière soit accordée à d'autres usages possibles de ces données, au service des transitions territoriales. La mise à disposition de données en temps réel ou quasi-temps réel sera notamment un enjeu majeur dans les années à venir afin de faciliter les usages flexibles.**

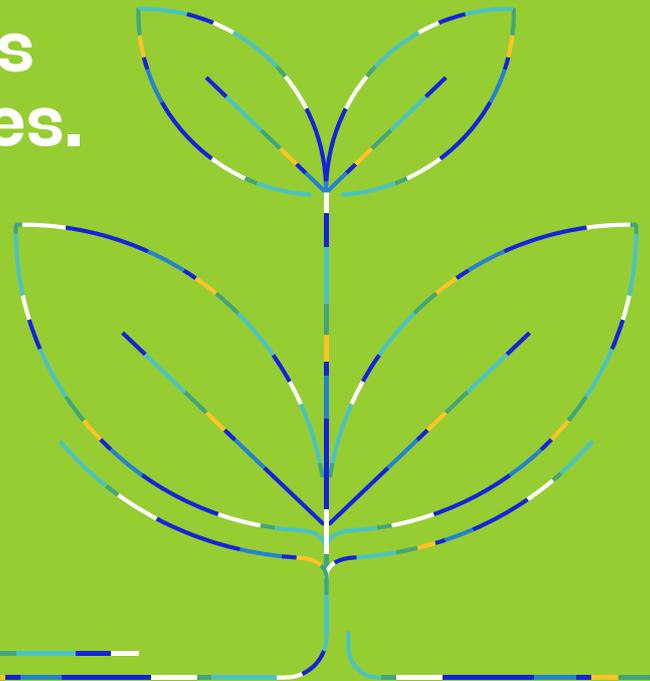
**La mise en place d'indicateurs de satisfaction, qui pourraient être intégrés au baromètre mené auprès des élus, permettrait ainsi d'évaluer l'impact de ces initiatives.**

**Dès lors, le Comité encourage Enedis à poursuivre ses efforts et à maintenir une vigilance accrue face aux évolutions du secteur, notamment au niveau européen. Relever ces défis sera essentiel.**

OBJECTIF STATUTAIRE

# Agir pour l'environnement

Intégrer dans nos activités  
les enjeux climatiques,  
la préservation de  
la biodiversité et des  
ressources naturelles.



# Objectif opérationnel n° 3 :

## Promouvoir une électrification bas carbone

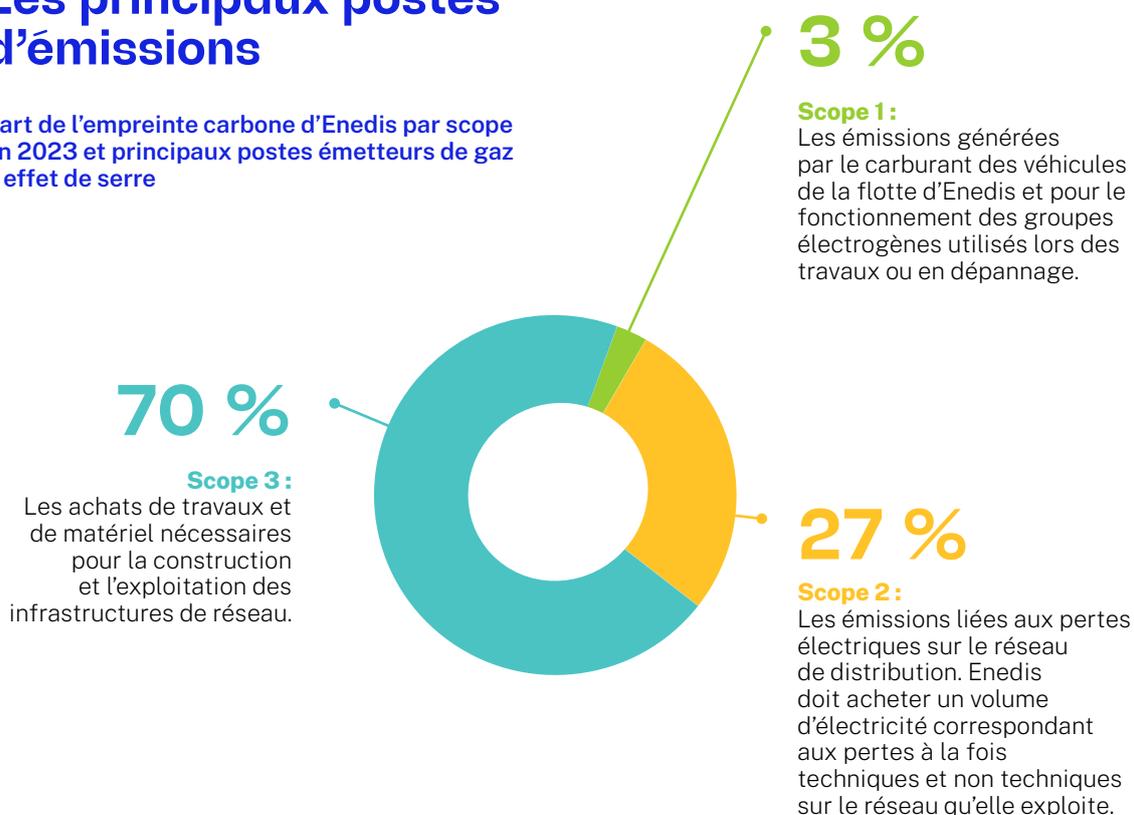
En quelques années, Enedis est devenue un acteur clé de la transition écologique, en raccordant notamment les énergies renouvelables au réseau pour décarboner la production d'électricité et en électrifiant les usages, comme le montre le raccordement des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Cette dynamique a entraîné une augmentation significative de l'activité d'Enedis et, de manière mécanique, une hausse de ses émissions.

En tant qu'entreprise responsable, Enedis ne saurait promouvoir une électrification bas carbone sans être elle-même exemplaire dans la maîtrise de ses propres émissions. C'est pourquoi, depuis 2020, elle mesure chaque année son bilan carbone sur les trois scopes. Le bilan de l'année 2023 a, pour la première fois, été audité sur l'ensemble de ces trois scopes, avec les détails disponibles dans le rapport RSE<sup>1</sup>.

### Les principaux postes d'émissions

Part de l'empreinte carbone d'Enedis par scope en 2023 et principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre



1. [Rapport RSE 2023](#).

Enedis s'est engagée à réduire de 30 % les émissions liées à ses scopes 1 et 2 d'ici à 2030<sup>1</sup>. Cet objectif repose principalement sur la poursuite de l'électrification de son parc de véhicules (31,2 % à fin 2023) d'une part et sur la mise en place d'un dispositif ambitieux pour lutter contre les pertes et les fraudes d'autre part. Par ailleurs, pour piloter son scope 3<sup>2</sup>, Enedis continue, dans le cadre du développement et de l'entretien du réseau électrique, à promouvoir le développement des chantiers « bas carbone » grâce à un dialogue avec les collectivités locales, les fournisseurs de matériels et les entreprises prestataires. **À fin 2024, 1110 chantiers bas carbone ont été réalisés grâce au réemploi des terres, réduisant en moyenne 60 % de l'empreinte carbone d'un chantier**<sup>3</sup>.

Enfin, afin de montrer la voie aux 2400 distributeurs d'électricité en Europe, quelle que soit leur taille, **Enedis a largement contribué, en novembre 2024, à la rédaction d'un rapport pionnier, piloté par Eurelectric, intitulé « Decarbonizing Distribution » (Décarboner les distributeurs)**<sup>4</sup>. Ce rapport détaille les postes les plus émissifs des distributeurs et montre à l'aide de cas pratiques, dont ceux d'Enedis, comment réduire les émissions directes et indirectes.

**Pour sa première feuille de route de mission, en accord avec son Comité de mission, Enedis a choisi un indicateur qualitatif qui mesure la mise en œuvre de sa stratégie climat sur trois ans.**

**Mesurer, suivre et publier chaque année son bilan carbone en toute transparence constitue la première étape de la stratégie climat d'Enedis, franchie avec succès en 2024 avec la publication dans le rapport RSE, pour la première fois, du bilan carbone 2023 audité.** En 2025, l'entreprise passera à l'étape suivante : évaluer, à l'aide d'une méthode rigoureuse et auditable, les émissions évitées, à l'échelle du réseau de distribution français grâce aux actions menées par Enedis en faveur de la transition écologique (raccordement des énergies renouvelables (EnR), raccordement des infrastructures de recharge de véhicule électrique (Irve), compteurs Linky, etc.).

## Embarquer notre chaîne de valeur : une feuille de route commune RSE avec les acteurs de la filière

En 2023, à l'initiative d'Enedis, une première feuille de route RSE a été élaborée pour la filière des réseaux, en collaboration avec des syndicats professionnels et des organisations du secteur. Construite avec la contribution de plus de 80 entreprises fournisseurs et prestataires, cette feuille de route est constituée des actions concrètes à court, moyen et long terme pour réduire l'empreinte environnementale des entreprises. Un volet essentiel de cette démarche est la mise en place d'indicateurs de mesure, permettant à Enedis d'aller plus loin dans ses achats durables et de sélectionner de manière impartiale les fournisseurs les plus engagés<sup>5</sup>.

1. Par rapport à l'année de référence 2017, sur la base du scénario A- Référence d'évolution du mix énergétique publié par RTE, et en prenant l'hypothèse du taux de perte constaté à fin 2023 sur le réseau de distribution.

2. Émissions indirectes liées à la chaîne de valeur.

3. Calcul réalisé sur un échantillon d'environ 900 chantiers et hors matériel.

4. [Decarbonizing Distribution - Eurelectric nov. 24](#).

5. [Rapport RSE 2023](#) (voir page 83).



# Objectif opérationnel n° 4 :

## Aligner les pratiques d'Enedis avec la Stratégie nationale biodiversité (SNB) à 2030

**Enedis est un acteur clé dans la décarbonation, et le réseau fait indéniablement partie des solutions visant à lutter contre le changement climatique et à limiter cette pression exercée par ce phénomène sur la biodiversité.**

Enedis reconnaît que ses infrastructures (lignes, postes sources, etc.), comme toutes les infrastructures énergétiques, peuvent avoir des impacts négatifs sur les sols, les espèces et leurs habitats. C'est pourquoi, depuis plus de vingt ans, l'entreprise s'efforce de minimiser l'impact de ses installations. Elle collabore, entre autres, avec des associations de protection de la nature, telles que la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et France Nature Environnement (FNE), afin de minimiser les impacts négatifs de ses opérations directes notamment sur l'avifaune (enfouissement des lignes, balisage, création de refuges LPO, etc.).

De plus, dans le cadre de la construction des 96 postes sources qui seraient nécessaires sur le territoire français d'ici à 2030, Enedis s'emploie à être exemplaire pour préserver au mieux la biodiversité. À titre d'exemple, pour la construction du poste source de Pompignac (33), qui sera livré fin 2025, Enedis a entrepris plusieurs actions en faveur de la biodiversité, telles que la restauration du sous-bois en éliminant les espèces invasives, la plantation de haies rustiques et la reconstitution de plus d'un hectare de boisement avec des espèces indigènes. De plus, un boisement autour d'un poste source a été considéré en espace boisé classé (EBC), et un contrat d'obligation réelle environnementale (ORE) a été signé pour garantir la gestion et la protection de ces boisements.

**En 2024, la publication de la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB 3) a constitué une véritable opportunité pour Enedis d'aller encore plus loin dans ses engagements en matière de biodiversité.** Appuyée par un cabinet spécialisé, Enedis a identifié l'ensemble de ses dépendances et pressions exercées sur la biodiversité selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), et ce, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (opérations amont et aval). En faisant le parallèle avec le climat, cela peut être comparé à l'intégration du scope 3, qui englobe les émissions liées aux activités en amont et en aval de la chaîne de production.

Enedis se basera sur ce diagnostic pour se doter d'une stratégie biodiversité, accompagnée d'une feuille de route à déployer dans les directions régionales en 2025 et 2026.

**Dans ce cadre, pour sa première feuille de route de mission 2024-2026, et en concertation avec son Comité de mission, Enedis a sélectionné un indicateur qualitatif portant sur la mise en place progressive d'une stratégie biodiversité, au-delà des actions déjà réalisées sur les opérations directes d'ici à 2026. La première phase, consistant à établir un diagnostic des dépendances et des pressions sur l'ensemble de la chaîne de valeur, a été achevée au premier semestre 2024, permettant ainsi d'atteindre la cible visée.**

### Les 5 facteurs de pression selon l'IPBES

L'IPBES, désignée souvent comme « le Giec de la biodiversité » a publié pour la première fois en 2019 les cinq principales menaces pesant sur la biodiversité :

- les changements d'usage des terres ;
- l'exploitation directe des organismes ;
- le changement climatique ;
- la pollution ;
- et les espèces exotiques envahissantes.

### Enedis : acteur de la mobilisation sectorielle pour la biodiversité

En novembre 2023, à l'occasion de la publication de la SNB, l'État français a lancé une initiative pour mobiliser les acteurs économiques en faveur de la biodiversité, sous forme de six groupes de travail sectoriels. Le groupe de travail Énergie a impliqué dix entreprises, dont Enedis, et six fédérations pour élaborer des leviers d'action et des outils qui pourraient être déployés au sein des organisations. Les travaux ont été consolidés avec ceux des autres secteurs sous forme de 30 propositions au gouvernement. Celles-ci visent à concilier la lutte contre le dérèglement climatique et la préservation de la biodiversité, en prenant en compte l'ensemble de la chaîne de valeur.

# Objectif opérationnel n° 5 :

## Contribuer à la préservation des ressources en développant le réemploi

Enedis s'est donné comme objectif de préserver au mieux les ressources naturelles au cours de ses activités. Levier de productivité et d'amélioration de la performance opérationnelle et financière, la circularité se déploie à Enedis sous de multiples formes.

En parallèle des initiatives de gestion des déchets et de leur revalorisation (plus de 90 %), des réflexions stratégiques sont menées autour de la chaîne d'approvisionnement, en particulier concernant les métaux rares, le cuivre et l'aluminium, qui sont les matériaux les plus utilisés dans les équipements d'Enedis. Parmi les pistes explorées figurent le remplacement progressif du cuivre par l'aluminium ou l'utilisation d'aluminium recyclé, ainsi que la mise en place d'une filière de recyclage fermée permettant de suivre l'origine des matières premières. Ces initiatives font partie des réflexions stratégiques à long terme de l'entreprise.

Par ailleurs, en tant qu'entreprise à mission, Enedis a également choisi d'impliquer ses salariés dans le processus de réemploi, en intégrant cette démarche dans leur quotidien. Ainsi, depuis 2021, Enedis a mis en place une politique de réemploi, accompagnée d'une plateforme digitale facilitant l'échange de biens et réduisant le gaspillage. Cette bourse d'échange vise à améliorer la performance à plusieurs niveaux : économique (réduction des achats de matériel neuf et des coûts de gestion des déchets), environnemental (diminution du gaspillage, de la consommation de ressources et des déchets produits) et sociétal (en favorisant l'entraide et la solidarité au sein des équipes).

Dans ce contexte et en accord avec le Comité de mission, Enedis a retenu un indicateur de performance qui mesure le tonnage de matériels réemployés sur trois ans, avec un objectif de 300 tonnes de matériel réemployé en 2024.

488 tonnes de matériels ont été réemployés en 2024, constitués de près de 60 % de matériel technique et d'environ 40 % de matériel non technique (mobilier, informatique, fourniture...)

### Enedis a investi un nouveau siège

« Le principe du réemploi est apparu comme une évidence en réalisant l'inventaire des mobiliers à déménager. Nous avons constaté que la majorité des équipements étaient en bon état et ne nécessitaient qu'une simple rénovation esthétique.

Des entreprises spécialisées dans un secteur en plein essor, l'upcycling, nous ont permis de reconditionner les plateaux de bureaux et de nettoyer les piètements. De par la proximité des bâtiments situés de part et d'autre du parvis de la Défense, nous avons naturellement fait le choix de déménager les cartons des salariés avec des vélos cargos, pour réduire encore notre empreinte écologique. »

Daniel Ohanian,

Pilote du lot immobilier-déménagement siège

≈ 180 t

de mobilier de bureau réemployés (dont une partie « upcyclée » en usine pour remise à neuf) directement au nouveau siège Altiplano

≈ 30 t

redéployés sur les directions régionales franciliennes ou stockés pour de futures opérations immobilières

≈ 85 t

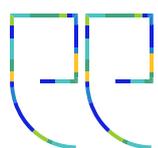
de mobilier de bureau données à l'externe (dans le cadre de la libération des quatre sites vers Altiplano) et 1,2 tonne de fournitures de bureau donnée à des associations

≈ 10 t

de matériel audiovisuel réemployés directement à Altiplano.

# Indicateurs de performance et résultats 2024

Objectif opérationnel	Indicateur	Cible 2024	Résultat 2024
Promouvoir une électrification bas carbone	Stratégie climat Enedis définie et mise en œuvre	Publication externe d'un bilan carbone audité avec une trajectoire de réduction	Bilan audité et nouvelles ambitions de réduction publiés en juillet 2024
Aligner les pratiques d'Enedis avec la Stratégie nationale biodiversité à 2030	Stratégie biodiversité Enedis définie et mise en œuvre	Se doter d'une vision exhaustive des pressions d'Enedis sur les cinq axes définis par IPBES	Finalisation du diagnostic des pressions d'Enedis
Contribuer à la préservation des ressources en développant le réemploi	Tonnage annuel de matériel réemployé	300 t	488 t



## Avis du Comité de mission sur l'objectif statutaire et les résultats

Le Comité estime qu'à travers son objectif statutaire et ses objectifs opérationnels, Enedis couvre l'ensemble des enjeux et des impacts liés à ses activités, qu'ils soient positifs ou négatifs.

Le Comité prend acte des résultats des trois indicateurs atteints en 2024 et souligne que les séquençements devant aboutir à la mise en œuvre des stratégies climat et biodiversité sont pragmatiques et exempts de fausses promesses.

Le Comité salue l'entreprise pour ses actions et publications en faveur de la préservation de l'environnement dans le secteur de la distribution d'électricité. À ce titre, le Comité considère qu'Enedis pourrait devenir un acteur moteur du changement, non seulement en France, mais aussi en Europe.

**Le Comité encourage également un travail collaboratif entre la RSE et les directions métiers d'Enedis, afin d'ancrer en profondeur les changements et d'établir des stratégies environnementales pragmatiques, qui pourront être mises en œuvre sur le terrain.**

En matière de stratégie climat, et plus particulièrement pour les émissions évitées, il n'existe pas, à ce jour, de méthode spécifique à la distribution d'électricité, et il sera nécessaire d'en développer une.

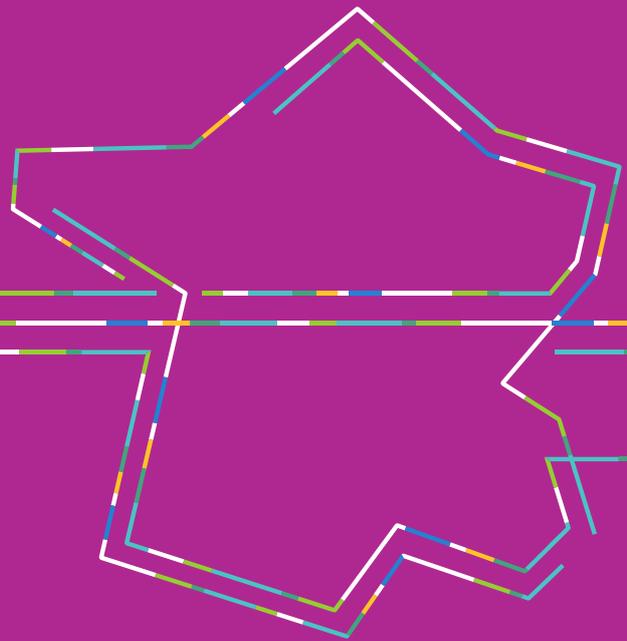
**À ce titre, le Comité encourage Enedis à rester vigilante quant aux méthodes de calcul, à dialoguer avec des acteurs référents tels que l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et à réaliser un benchmark avec d'autres opérateurs de réseaux, afin de définir une méthode de calcul des émissions évitées qui soit également utile aux pairs d'Enedis.**

Enfin, pour se projeter au-delà de la première feuille de route, le Comité souligne que la consommation de ressources liée à la seconde électrification de la France constituera sans doute un défi dans les années à venir. Enedis devra se montrer vigilante et bien outillée pour préserver ces ressources. Malgré l'augmentation des activités induites par la transition écologique, **Enedis devra être en capacité de questionner les besoins pour y répondre de manière aussi efficiente et sobre que possible.**

OBJECTIF STATUTAIRE

# Agir dans les territoires

Engager nos ressources et nos investissements au plus près des collectivités **au service de la cohésion et de la résilience des territoires.**



# Objectif opérationnel n° 6 :

## Réussir notre trajectoire d'investissement dans les infrastructures réseau au service de leur résilience

Le réseau de distribution d'électricité français constitue un bien commun qui contribue à la solidarité entre les territoires, notamment grâce à la péréquation tarifaire, au maillage local et à la force d'action nationale.

Les collectivités territoriales, en tant qu'autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) et propriétaires des réseaux de distribution d'électricité, confient à Enedis l'entretien, le développement et l'exploitation du réseau via des contrats de concession. La très grande majorité de ces contrats ont été renouvelés ces dernières années, pour une période moyenne de vingt-cinq à trente ans.

Enedis prévoit d'investir 96 milliards d'euros d'ici à 2040 au service de la transition écologique, dont un quart sera dédié à la modernisation et à la résilience du réseau.

Le programme d'adaptation et de renouvellement ciblé des infrastructures les plus exposées aux aléas climatiques est décliné, adapté et suivi dans les 25 directions régionales d'Enedis. Il s'articule autour de cinq axes :

- l'enfouissement des lignes moyenne tension (HTA) aériennes les plus exposées aux aléas climatiques, notamment en zones boisées;
- la rénovation programmée des réseaux HTA;
- le renouvellement des réseaux souterrains HTA, notamment les câbles isolés au papier imprégné (CPI) sensibles aux canicules;
- le remplacement des lignes aériennes basse tension (BT) en « fils nus », très sensibles aux coups de vent, par des câbles « torsadés », beaucoup plus résistants;
- la maîtrise du risque inondation par des actions locales de restructuration du réseau visant à limiter le nombre de clients coupés en cas d'inondation.

Les travaux d'investissement relatifs à la reconstruction du réseau, effectués suite aux catastrophes naturelles à fort impact (tempêtes, inondations, etc.), contribuent également à rendre le réseau plus résilient.

En parallèle de ces travaux d'adaptation, Enedis fait face à une augmentation significative du nombre de raccordements de la part des producteurs d'énergies renouvelables (EnR) et d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (lrve), ce qui nécessite des investissements importants. Pour faire face à ce double défi, Enedis s'engage à répondre aux besoins de raccordement de ses clients tout en modernisant et en renforçant la résilience du réseau de distribution.

Pour la première feuille de route de mission, entre 2024 et 2026, en accord avec son Comité de mission, Enedis a choisi un indicateur de performance qui mesure le taux de réalisation des travaux pour rendre le réseau résilient conformément à son programme d'investissement.

À la fin de l'exercice 2024, 110 % des investissements en faveur de la résilience du réseau ont pu être réalisés en parallèle des raccordements et de la remise en état suite aux aléas climatiques.

### L'impact des investissements en quelques chiffres :

**2 600 km**

de lignes HTA enfouies

**4 150 km**

de fils nus changés

**900 km**

de CPI HTA remplacés

*« Le réseau géré par Enedis couvre 95 % du territoire français, il a une fiabilité moyenne proche de 99,99 %. Il contribue ainsi à l'attractivité des territoires. Cette performance repose sur un patrimoine solide et des investissements annuels au service de la résilience du réseau. L'un des savoir-faire majeurs d'Enedis est de pouvoir optimiser et séquencer les investissements dans un environnement complexe, incertain et présentant des enjeux multiples. »*

**Hervé Champenois**, Directeur Technique, membre du Directoire et sponsor Comex  
« Agir dans les territoires »

## Impact d'Enedis dans les territoires

Enedis est engagée dans le développement des emplois locaux et le développement régional, et contribue directement au développement économique des territoires par l'activité qu'elle génère avec ses achats<sup>1</sup> de biens, de services et de travaux. Plus de 90 % de ses achats de travaux sont réalisés en France, et 50 % de ceux-ci sont réalisés localement auprès de très petites entreprises (TPE) ou petites et moyennes entreprises (PME).

L'impact de ses achats contribue au maintien d'environ **54 000 emplois indirects** sur le territoire hexagonal.

La direction des Achats d'Enedis est labellisée Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR) depuis fin 2019.

### 98 %

des entreprises de travaux et prestataires sont localisées en France.

### 66 %

des matériels électriques sont fabriqués dans des usines en France, permettant ainsi la création de 12 usines supplémentaires de fabrication de postes de distribution publique en France

### 26 %

au sein de l'Union Européenne (UE) et 8 % hors UE dans des pays qui ont des accords de libre-échange avec la France.



1. Pour aller plus loin : consulter le [Rapport RSE Enedis 2023](#), partie 3. Être un service public à impacts positifs pour les territoires, chapitre « Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires » (page 78).



# Objectif opérationnel n° 7 :

## Contribuer à la planification écologique des territoires

**Enedis intervient sur 95 % du territoire français. Elle déploie ses ressources et investissements au service de la cohésion des territoires en les accompagnant dans leur transition écologique.**

Enedis est convaincue que, sous l'effet du changement climatique, et notamment de la hausse des températures moyennes en France au cours des vingt prochaines années, les conditions de vie et de travail dans les territoires, leur « habitabilité » comme les activités économiques évolueront de manière structurelle et propre à chaque territoire. Cela impactera divers aspects, tels que les lieux d'habitation, le cycle de l'eau, le rythme de vie, l'attractivité et le tourisme. Les opérateurs de services essentiels doivent se préparer, ensemble et séparément, pour assurer l'évolution des modes de vie dans les territoires et prendre en compte les nouvelles caractéristiques de ceux-ci dans leur propre périmètre de responsabilité.

Pour accompagner les territoires, Enedis a mis en place la démarche Planification écologique des territoires (PlanET). Expérimentée en 2023, dans quatre directions régionales, dont Côte d'Azur et Nord Pas-de-Calais, et lancée en 2024, la démarche PlanET vise plusieurs objectifs :

- i) disposer d'une cartographie précise de chaque territoire en fonction de l'évolution du climat d'ici à 2050 ;
- ii) anticiper les impacts sur les métiers d'Enedis (prévention, conditions et modalités de travail, planification des activités, évolution des compétences) ;
- iii) structurer l'implication d'Enedis face au changement climatique auprès des pouvoirs publics, des élus et des autres services publics essentiels, aux niveaux national et local.

Pour sa première feuille de route de mission, entre 2024 et 2026, en accord avec son Comité de mission, Enedis a choisi un indicateur de performance qui mesure le taux de directions régionales qui ont lancé leur programme PlanET.

À fin 2024, 10 directions régionales sur 25 ont démarré le programme PlanET. Ainsi, la cible de 40 % est atteinte conformément à l'objectif défini.

*« La Côte d'Azur est une région vulnérable aux impacts climatiques pouvant affecter le réseau de distribution d'électricité. L'accueil et l'écoute de nos parties prenantes sur ces enjeux ont été de qualité. Dans le cadre de la démarche PlanET, nous avons élaboré des scénarios prenant en compte les risques pour le réseau, mais aussi les conséquences d'une coupure d'électricité sur les autres réseaux et services essentiels (routier, ferroviaire, télécommunications, hôpitaux, etc.).*

*Notre réflexion a porté tant sur les conditions de travail que sur les choix d'infrastructures techniques. Les scénarios et les hypothèses retenus ont été présentés et partagés avec la préfecture des Alpes-Maritimes, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et Météo France. Cela nous a permis de valider la pertinence de notre approche, de recueillir des retours positifs et de vérifier certaines hypothèses. Ces changements de paradigme prendront du temps pour être mis en œuvre, tant en interne qu'en externe. Cependant, à ce stade de la démarche, ils nous offrent déjà la possibilité de dialoguer sur ces enjeux avec nos interlocuteurs, ce qui constitue un véritable progrès! »*

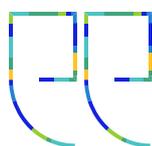
**Quentin Mis,**

Direction Côte d'Azur, Chargé des relations collectivités



# Indicateurs de performance et résultats 2024

Objectif opérationnel	Indicateur	Cible 2024	Résultat 2024
Réussir notre trajectoire d'investissement dans les infrastructures réseau au service de leur résilience	Taux annuel de réalisation des investissements associés	> 90 %	110 %
Contribuer à la planification écologique des territoires	Pourcentage de directions régionales d'Enedis engagées dans la démarche de PlanET	40 %	40 %



## Avis du Comité de mission sur l'objectif statutaire et les résultats

Les deux objectifs opérationnels et leurs indicateurs de performance illustrent de façon claire le rôle et les enjeux d'Enedis en tant qu'opérateur national de la distribution d'électricité.

Ils soulignent, d'une part, le rôle de gestionnaire, responsable de l'exploitation, de l'entretien et de la modernisation du réseau dans le cadre de contrats de concession allant pour certains jusqu'en 2050; d'autre part, celui de service public de proximité, assurant une couverture « jusqu'au dernier kilomètre », capable de répondre à toutes les situations, y compris en période de crise comme lors des aléas climatiques de 2023 et 2024.

Les investissements relatifs au réseau électrique constituent un levier essentiel de la résilience des territoires, en particulier face aux effets du changement climatique. S'engager et tenir des engagements de renouvellement et de pérennisation du réseau est décisif et illustre la performance d'Enedis, qui traite de front la hausse des raccordements (EnR et Irve) et la modernisation du réseau ou la remise en état lors d'aléas dont les effets sont de plus en plus impactants.

Le Comité de mission est conscient du défi que représente l'objectif d'investissement et salue le niveau atteint à ce titre en 2024. Le maintien dans le temps de ce niveau d'investissement et sa réalisation constitueront, dès 2025 et 2026, le prochain défi à relever.

**Dans ce contexte, le Comité de mission encourage Enedis à faire preuve d'une vigilance constante quant à l'équilibre entre modernisation/adaptation du réseau, au service de la résilience des territoires, et nouveaux raccordements, au service de la transition écologique.**

La démarche PlanET, parce qu'elle permet de modéliser et d'anticiper les effets du dérèglement climatique, complète les efforts d'Enedis en faveur de la résilience du réseau. Mais elle est aussi une contribution aux politiques d'adaptation des territoires, notamment à travers l'apport et le partage de données et d'informations. Elle témoigne notamment de la capacité d'Enedis d'inscrire son action dans une vision partenariale et sur du long terme (par exemple, avec la production d'une cartographie du territoire à l'horizon 2050 et la modélisation du renouvellement du réseau d'ici vingt-cinq ans).

Le Comité de mission considère qu'avec le lancement de la démarche PlanET au sein de 40 % des directions régionales, une première étape essentielle a été franchie.

**Le Comité recommande à Enedis de poursuivre sur cette lancée, en généralisant la démarche et en passant de l'initialisation à la mise en œuvre opérationnelle, en concrétisant notamment la démarche par la conclusion de partenariats avec des acteurs publics locaux. À cet effet, le Comité de mission invite Enedis à explorer les différentes formes de coopération qui pourraient faciliter l'intégration du programme PlanET dans les démarches territoriales de résilience existantes, qui sont nombreuses et pilotées par les acteurs locaux. L'objectif est de faire d'Enedis un partenaire clé des politiques de résilience dans les territoires au service de l'intérêt général.**

OBJECTIF STATUTAIRE

# Agir en collectif

Agir avec nos salariés et nos partenaires pour un service public proche de nos clients, inclusif et solidaire.



# Objectif opérationnel n° 8 :

## Développer le mentorat au service de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle des jeunes

**Consacré grande cause nationale en 2023, le mentorat consiste en l'accompagnement individuel d'un adolescent ou d'un jeune adulte pour favoriser l'égalité des chances et faciliter son entrée sur le marché du travail.**

Enedis est fermement convaincue que cette initiative constitue un engagement sociétal essentiel, surtout dans un monde du travail en constante évolution. En effet, face à un constat préoccupant selon lequel près d'un jeune sur deux choisit son premier emploi par hasard, les rencontres avec des professionnels sont cruciales pour ancrer ces jeunes dans la réalité de l'entreprise et lutter contre le déterminisme social. À travers le mentorat, Enedis met en œuvre une forme de solidarité intergénérationnelle, offrant aux jeunes mentorés un réseau, des idées et une meilleure assurance dans leurs capacités. Cet engagement, basé sur le volontariat et des valeurs fondamentales telles que la confiance, la bienveillance et le respect mutuel, se traduit par des partenariats renforcés depuis 2023.

Ainsi, Enedis collabore avec plusieurs associations :

- **Nos quartiers ont du talent (NQT)** pour accompagner des jeunes diplômés issus de quartiers prioritaires ou de milieux modestes ;
- **Télémaque**, visant des jeunes élèves investis en filière générale ou professionnelle, du collège jusqu'au baccalauréat ;
- **Unis-Cité**, qui soutient les jeunes en service civique dans leur transition vers l'emploi ou la formation ;
- **Social Builder**, pour aider à la reconversion de jeunes femmes vers les métiers du numérique, notamment avec le programme « Tech it Girl », lancé en Île-de-France en 2024 et étendu à d'autres régions.

Grâce à cette diversité d'options, les salariés d'Enedis peuvent choisir une association en fonction de leurs préférences, tandis que certains s'engagent également auprès d'associations locales. Les actions de mentorat durent généralement entre trois et six mois et ont un impact positif significatif sur les jeunes accompagnés. Par exemple, avec l'association Télémaque, des résultats tangibles sont observés : en 2024, 98 % des mentorés ont obtenu le baccalauréat et 75 % avec mention. 90 % d'entre eux ont fait le choix de poursuivre leurs études.

En participant à cette cause nationale, les salariés d'Enedis développent également de nouvelles compétences, créant ainsi un cercle vertueux qui bénéficie à l'ensemble de l'entreprise. À travers le mentorat, Enedis œuvre pour l'égalité des chances, en offrant de nouvelles perspectives aux jeunes. L'entreprise mobilise collectivement ses salariés autour de cette cause sociétale, désormais inscrite dans sa feuille de route.

Entre 2022 et 2023, le nombre de mentors a été multiplié par un peu plus de 6, passant de 44 à 274, témoignant de l'engagement croissant des équipes pour une cause qui leur parle et correspond à leurs valeurs.

**Dans cette dynamique, et pour sa première feuille de route de mission entre 2024 et 2026, Enedis, en accord avec son Comité de mission, a choisi un indicateur de performance pour mesurer le nombre de salariés mentors ayant été actifs dans l'année.**

**À fin 2024, Enedis dénombre 421 salariés mentors qui ont accompagné au moins un jeune durant l'année.**

*« Depuis 2019, Enedis est un partenaire précieux pour NQT, avec 303 de ses collaborateurs engagés comme mentors et 562 jeunes accompagnés. En 2024, plus de 60 % des mentors d'Enedis ont choisi de s'investir aux côtés de notre association. Les retours des jeunes et des mentors sont très positifs, avec des notes respectives de 4,58/5 et 4,62/5. Ce partenariat est une véritable opportunité pour les jeunes, qui retrouvent confiance et voient leur accès au monde du travail facilité, mais aussi pour les mentors, qui trouvent du sens dans cet engagement citoyen et enrichissent leur carrière. »*

**Thomas Poitelon**, Directeur Entreprise et Mentorat à NQT, membre du Comité de direction

# Objectif opérationnel n° 9 :

## Former les jeunes aux métiers des réseaux électriques grâce à l'initiative collective des « Écoles des réseaux pour la transition énergétique », pilotée par Enedis

En 2023, Enedis, en partenariat avec des acteurs clés de la filière<sup>1</sup>, a lancé un programme de formation inédit intitulé « Les Écoles des réseaux pour la transition énergétique », soutenu par l'Éducation nationale.

Cette initiative vise à former les futurs électriciens et à répondre à un enjeu crucial pour la filière, qui regroupe près de **1600 entreprises** et **100 000 salariés** en France. Actuellement, environ **8 300 emplois** sont à pourvoir chaque année, dont **3 300 en alternance**, ce qui souligne l'importance de recruter et de former de nouveaux talents pour accompagner les évolutions des usages de l'électricité en faveur de la décarbonation du territoire. Le nombre d'embauches à venir est de **10 000 par an** (rapport réalisé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » de la Caisse des Dépôts pour les Écoles des réseaux).

Pour soutenir cette ambition, Enedis et ses partenaires ont mis en place, dès la rentrée 2023-2024, des classes « des réseaux » dans des lycées professionnels répartis sur l'ensemble du territoire. Ce programme a pour objectif de construire un vivier de compétences, garantissant ainsi une continuité dans l'innovation et la performance des réseaux électriques, qui sont essentiels pour un avenir énergétique durable.

Par ailleurs, il est important de souligner le contexte actuel du décrochage scolaire en France : dans les classes de BTS, 60 % des élèves issus de bacs professionnels risquent de ne pas passer la première année, tandis qu'un étudiant sur quatre décroche en première année de licence. De plus, 53 % des bacheliers ne parviennent pas à obtenir leur licence. Chaque année, près de 100 000 élèves sortent du système scolaire sans diplôme, et 12,9 % des jeunes de 15 à 25 ans sont sans emploi ni formation, ce qui représente environ 1,7 million de jeunes. L'une des ambitions des Écoles des réseaux est ainsi de freiner le décrochage scolaire tout en formant des professionnels qualifiés.

Pour la première feuille de route de mission, s'étalant de 2024 à 2026, et en accord avec son Comité de mission, Enedis a choisi un indicateur de performance pour mesurer le nombre de cursus Écoles des réseaux, créés en France chaque année.

Pour une cible de 100 lycées École des réseaux, visée à fin 2024, on en décompte 151.

Pour la première rentrée 2023-2024, le dispositif a permis à plus de 3 000 élèves d'effectuer plus de 300 stages dans la filière des réseaux électriques, dont 190 chez Enedis.

Les établissements et les élèves ont fait des retours positifs de cette première année, qui se mesure notamment dans les classes de seconde avec 53 % de poursuite en bac pro Melec et 30 % en bac pro « colorés » et avec un taux d'attraction/fidélisation vers le parcours Écoles des réseaux de 74 %.

### Principe des « Écoles des réseaux »

Les classes « réseaux électriques » concernent tous les lycées ayant une classe de bac pro Melec. En signant une convention de partenariat « Écoles des réseaux pour la transition énergétique », les lycées concernés permettent aux élèves de bénéficier de : **30 % de contenus consacrés aux métiers de la filière, 18 semaines de stage au sein de ses entreprises** (potentiellement génératrices de propositions d'embauche) et d'un mentor attitré, salarié d'Enedis ou d'une entreprise partenaire.

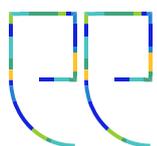
Les classes colorées École des réseaux induisent une promesse d'embauche et de carrière au sein d'une entreprise partenaire. Cela motive les élèves à s'impliquer dans leurs études et freine le décrochage scolaire.

Pour Enedis, cette promesse est renforcée par la forte présence territoriale avec plus de **730 sites**, qui rend possible une embauche partout dans l'Hexagone.

1. RTE, FNTP, le Serce, le SNER, le Gimelec et Sycabel.

# Indicateurs de performance et résultats 2024

Objectif opérationnel	Indicateur	Cible 2024	Résultat 2024
Développer le mentorat au service de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle des jeunes	Nombre de salariés mentors actifs au cours de l'année	400	421
Former les jeunes aux métiers des réseaux électriques grâce à l'initiative collective des « Écoles des réseaux pour la transition énergétique », pilotée par Enedis	Nombre de lycées disposant de programmes dits « réseaux » en France	100	151



## Avis du Comité de mission sur l'objectif statutaire et les résultats

Le Comité considère que l'objectif statutaire « agir en collectif » reflète les valeurs d'Enedis, et les objectifs opérationnels qui les incarnent apparaissent pertinents. Dans le cadre de sa mission de service public, Enedis joue un rôle clé et incontournable dans la distribution d'électricité. En tant qu'entreprise à mission, cette responsabilité est d'autant plus renforcée sur le plan social comme sociétal, mettant en évidence sa contribution à l'intérêt général.

Pour cette première feuille de route, au regard de son ambition de transmission de ses valeurs aux nouvelles générations et des enjeux liés à l'embauche et au renouvellement de ses effectifs, le Comité observe qu'Enedis a fait le choix stratégique de se concentrer sur la jeunesse. Ce choix lie l'entreprise à la société qu'elle sert par sa contribution à des perspectives d'emplois et ouvre, en parallèle, un champ de transmission et de partage de connaissances auprès de jeunes qui sont non seulement de potentielles recrues pour l'entreprise, mais aussi de futurs clients.

Les résultats obtenus dans le cadre des deux initiatives, à savoir les Écoles des réseaux et le mentorat, sont conformes aux objectifs fixés et constituent une première étape saluée par le Comité de mission.

Le Comité met particulièrement en avant l'engagement d'Enedis dans les Écoles des réseaux, une initiative collective bénéfique à l'ensemble de la filière. Le mentorat, de son côté, apparaît comme une démarche gagnant-gagnant : il offre des avantages significatifs pour les mentorés et permet aux salariés mentors d'Enedis de développer de nouvelles compétences (« soft skills »), qui peuvent être utiles dans le cadre de leurs activités professionnelles.

**Pour l'avenir, le Comité considère qu'il serait pertinent d'analyser et de mieux comprendre les différentes typologies de mentors (secteurs, profils, etc.), voire de mentorés, et également de s'interroger sur d'autres types d'accompagnements (seniors, retour à l'emploi, précarité, etc.).**

**Le Comité encourage également Enedis à réfléchir à la question du temps disponible et à s'assurer, par exemple, que le mentorat est intégré dans l'évaluation de fin d'année des salariés mentors, en tant que signe de leur engagement et d'encouragement managérial. À cet égard, le Comité préconise de prendre en compte et de valoriser le mentorat comme les autres types d'engagements (salariés élus, pompiers volontaires).**

Le Comité apprécie les éléments apportés dans le rapport, mettant en évidence de manière qualitative l'impact d'Enedis à travers les objectifs opérationnels.

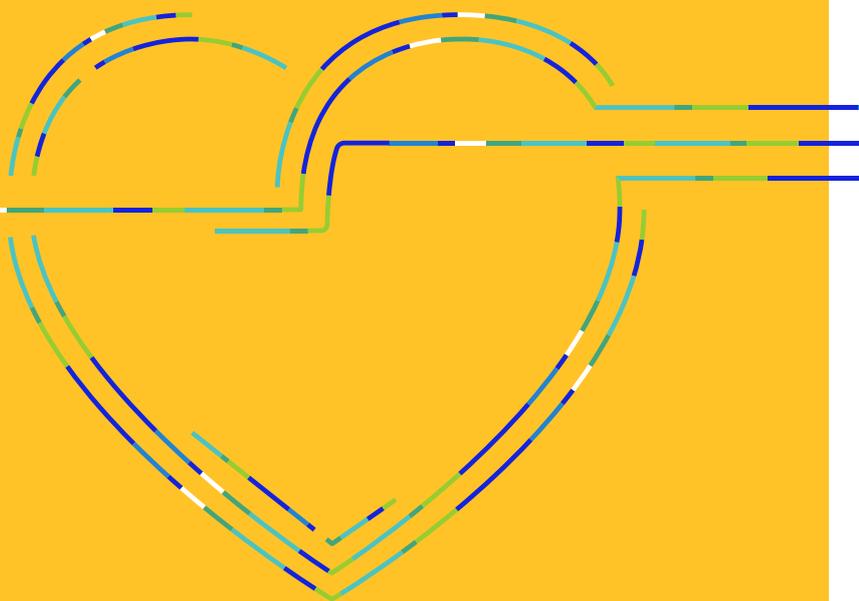
**En préparation de la prochaine feuille de route, le Comité recommande à Enedis, concernant le mentorat et les Écoles des réseaux, de mettre en place des indicateurs d'impact permettant de mesurer l'efficacité des actions liées à ces deux dispositifs, notamment en matière d'embauches à venir.**

**Enfin, même si, à travers les jeunes, Enedis s'adresse à ses clients ou futurs clients, le Comité suggère que la prochaine feuille de route mette en place des indicateurs permettant de mesurer la proximité d'Enedis avec l'ensemble de ses parties prenantes.**

OBJECTIF STATUTAIRE

# Agir avec respect

Ancrer dans nos métiers la diversité des personnes et des parcours, et **préserver la santé et la qualité de vie au travail.**



# Objectif opérationnel n° 10 :

## Transformer les pratiques santé-sécurité pour tendre vers le « zéro accident »

La politique santé et sécurité d'Enedis, validée en Comex début 2022 et ancrée dans le Projet Industriel et Humain 2020-2025 (PIH), se concentre sur un objectif ambitieux : éradiquer tout accident mortel ou grave sur chantier pour les salariés comme pour tout intervenant prestataire. Cette ambition s'appuie sur une culture de prévention, où la sécurité est prioritaire et intégrée à tous les niveaux de gestion et d'opération. Enedis développe une politique de prévention santé-sécurité basée sur une culture juste et équitable. Elle s'appuie sur la mise en œuvre de règles fondamentales de sécurité et sur des actions en faveur du bien-être au travail et de la santé globale. L'objectif est de favoriser une responsabilité individuelle renforcée.

Enedis impose les mêmes exigences en matière de santé-sécurité auprès de ses prestataires. Ces exigences sont explicitées dans le cahier des charges lors des appels d'offres, et des contrôles sont réalisés régulièrement.

En 2020, une Charte santé-sécurité a été signée entre Enedis et les représentants d'entreprises de travaux et d'élégage<sup>1</sup>. Dans cette charte, ils partagent l'ambition d'éradiquer les accidents mortels et graves sur les chantiers de réseaux et d'élégage, en faisant appliquer les règles fondamentales de sécurité par tous les intervenants en toutes circonstances.

Cette charte a été reconduite en décembre 2024 et s'étend désormais à la santé-sécurité et à l'environnement.

En 2023, Enedis a déploré un bilan tragique en matière de sécurité avec quatre accidents mortels, dont un accident impliquant un salarié lors de la crise causée par la tempête Ciarán. À cela s'ajoutent deux autres accidents mortels en 2024.

Face à cette situation inacceptable, **Marianne Laigneau, la Présidente du Directoire d'Enedis et son Comité exécutif ont lancé, en mai 2024, un projet de transformation baptisé : « Branchés sécurité ».**

Il s'agit de prendre le temps de faire un diagnostic en profondeur de la culture sécurité d'Enedis pour engager un plan de transformation de la culture commune de prévention santé-sécurité qui se déploiera sur trois ans.

Dans ce contexte, dans la première feuille de route de mission, entre 2024 et 2026, en accord avec son Comité de mission, Enedis a choisi un indicateur de performance qualitatif qui mesure la transformation des pratiques santé-sécurité pour tendre vers le « zéro accident » grave ou mortel au travail avec une première étape en 2024, qui consiste à réaliser un diagnostic des pratiques de sécurité en cours.

Le diagnostic a été réalisé avec la méthode de l'Institut pour une culture de la sécurité industrielle (ICSI). Enedis a adressé en juin un questionnaire à tous les salariés : plus de 75 % de ceux-ci ont répondu, soit 31000 réponses qui montrent une implication forte de l'ensemble du corps social de l'entreprise. Cette enquête a été complétée par des immersions terrain, des interviews collectives par métier et au sein de trois directions régionales (Bourgogne, Midi-Pyrénées Sud et Nord Pas-de-Calais), ainsi qu'avec des personnes occupant des fonctions nationales, telles que celles du Comité exécutif ou encore de la délégation nationale des médecins du travail : plus de 450 personnes ont été rencontrées et se sont exprimées durant cette phase, d'août à octobre.

Les conclusions du diagnostic ont été présentées en Comex le 29 novembre. Les résultats de l'étude et les axes d'action seront présentés à l'ensemble des salariés en janvier 2025 lors d'une émission radio interne à destination des salariés. Un séminaire Comex, élargi aux directeurs régionaux, construira la vision et la feuille de route du projet « Branchés sécurité », le 7 février 2025. **À fin novembre 2024, ce diagnostic ayant été finalisé et présenté en Comex, Enedis a atteint ses objectifs.**

1. Le Serce, le SNER, entrepreneurs des territoires, entreprises de paysage.

## La santé mentale des salariés, une priorité pour Enedis

Sur le plan de la santé mentale, Enedis a formé ses 5 000 managers à la prévention des risques psychosociaux (RPS) et a adopté le principe de réaliser une étude impact RPS pour tout chantier de transformation, en intégrant un « groupe miroir » salariés. Une expérimentation a été lancée lors du déploiement de « Bienveillers », une démarche inspirée des « sentinelles » du Québec. Le Bienveilleur est un salarié de tout secteur ou tout niveau hiérarchique, qui se met volontairement à l'écoute de ses collègues pour discuter et orienter toute situation difficile. Il est formé à l'écoute empathique et soutenu par un groupe multidisciplinaire composé des ressources humaines, du médecin du travail et d'une assistante sociale. Cinquante femmes et hommes d'Enedis se sont portés volontaires pour devenir « Bienveillers », dans les directions régionales Bretagne et Paris, et au sein des fonctions centrales. Près de 63 situations ont été orientées durant le premier semestre 2024, principalement vers le management et les ressources humaines, puis vers l'assistante sociale et la médecine du travail.

## Si tu broies du noir pendant la journée



Appelle le Numéro Vert  
Écoute et soutien

0 800 30 40 40

Parler de ses soucis personnels ou de ses difficultés au travail, c'est un premier pas pour les régler !

24h/24 et 7j/7 des professionnels sont à votre disposition pour échanger et vous aider à surmonter les difficultés que vous, ou vos collègues, pouvez rencontrer. Flashiez le QR code de l'affiche ou composez le 0 800 30 40 40 pour avoir accès à ce service. Dans le respect de votre anonymat et en toute confidentialité, vous y trouverez une écoute attentive et des réponses bienveillantes à vos questions.



ENEDIS



# Objectif opérationnel n° 11 :

## Œuvrer pour l'égalité

Enedis met en œuvre des actions concrètes pour promouvoir la mixité, la diversité et l'inclusion dans ses métiers.

En 2024, les femmes représentent 26,54 % des collaborateurs de l'entreprise, soit plus de 9 points de base par rapport à 2008 (17 %), et légèrement au-dessus de 2023 (26,29 %).

Un focus particulier est fait sur l'égalité professionnelle et la féminisation de tous ses métiers, notamment techniques :

- **Index d'égalité professionnelle** : Enedis obtient un score de 94/100 à l'index d'égalité professionnelle en 2024 (résultats 2023) pour la deuxième année consécutive, un indicateur clé des progrès réalisés en matière d'égalité salariale, de promotion et d'accès aux postes à responsabilités. Ce résultat reflète l'engagement de l'entreprise envers la mixité.
- **Accord Égalité professionnelle 2021-2024** : Cet accord réaffirme l'engagement d'Enedis pour la mixité, la non-discrimination entre les sexes et la féminisation des métiers techniques, notamment par le biais du recrutement et de la mobilité interne des femmes.
- **Enedis poursuit sa politique de féminisation**, avec des objectifs clairs et des initiatives visant à renforcer la place des femmes dans tous les métiers, particulièrement dans les secteurs techniques et les postes de direction.
- **Féminisation des métiers techniques** : en 2023, le taux de recrutement de femmes dans les métiers techniques était de 23,58 %. La féminisation reste une priorité, avec des actions ciblées pour attirer et retenir des talents féminins dans des secteurs historiquement masculins.
- **Soutien à la carrière des femmes** : Enedis met en place des mesures pour assurer l'égalité des chances tout au long de la carrière des femmes, en particulier pour l'accès aux postes à responsabilités.
- **Sensibilisation et formation** : des actions de sensibilisation à l'égalité femme-homme et à la prévention du sexisme sont organisées, notamment lors de la Semaine de la diversité et via des modules de formation obligatoires pour tous les managers.
- **Dispositif violences conjugales** : Enedis facilite l'accès aux associations spécialisées qui peuvent soutenir les collaboratrices victimes de violences conjugales.

Enedis est convaincue que la transition écologique requiert tous les talents et représente un véritable défi pour notre industrie où les femmes sont sous-représentées. Enedis veut refléter la société telle qu'elle existe pour mieux la servir.

Dans ce cadre, pour la première feuille de route de mission, entre 2024 et 2026, en accord avec son Comité de mission, Enedis a choisi un indicateur de performance qui mesure le taux global de féminisation de l'entreprise.

### Enedis favorise l'insertion des personnes en situation de handicap

Le nouvel accord handicap (2024-2027) vise à faciliter l'accès aux métiers pour les salariés en situation de handicap avec un taux d'emploi direct de 7 %. Il vise également à créer au moins 60 postes de travail adaptés par an, soit un total de 240 d'ici à 2027. Enfin, l'accord prévoit un accueil, a minima, de 35 alternants en situation de handicap par an.

Sur la période de l'accord précédent, entre 2021 et 2023, le taux de salariés en situation de handicap a augmenté d'environ 17 %.

Le taux d'emploi direct est de 3,6 %<sup>1</sup> en France pour une obligation à 6 % pour les entreprises de plus de 2 500 salariés.

1. Tous salariés d'entreprises, quel que soit le type de contrat (CDI, CDD...)  
Pour aller plus loin : [https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/10506c89ec1e0d4147f1006d3e07a600/Dares\\_DR\\_OETH\\_2023.pdf](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/10506c89ec1e0d4147f1006d3e07a600/Dares_DR_OETH_2023.pdf)

# Objectif opérationnel n° 12 :

## Ascenseur social : favoriser le parcours professionnel et l'employabilité des salariés

Enedis s'engage activement à accompagner ses salariés dans leur parcours professionnel, en leur offrant des opportunités d'évolution et de développement tout au long de leur carrière. Travailler chez Enedis, c'est avoir l'opportunité de découvrir et d'évoluer dans plus de 100 métiers différents. L'entreprise met en œuvre plusieurs dispositifs pour favoriser la montée en compétences de ses collaborateurs, leur permettre d'acquérir de nouvelles expertises et d'élargir leurs perspectives professionnelles.

Avec plus de 81 % des salariés en collège exécution et maîtrise, l'un des principaux leviers utilisés par Enedis pour accompagner l'évolution de ces salariés est la formation et la promotion interne, qui commencent dès leur arrivée dans l'entreprise. Ces formations sont spécialement conçues pour faciliter les prises de poste, en particulier dans les métiers techniques, et permettent aux collaborateurs de se familiariser rapidement avec leur environnement de travail.

Tout au long de leur parcours, les salariés bénéficient également de formations diplômantes ou qualifiantes, leur offrant la possibilité d'élargir leurs compétences et d'augmenter leur employabilité au sein de l'entreprise. Ce dispositif vise à leur offrir une visibilité sur les différentes trajectoires professionnelles possibles et à renforcer l'adaptabilité des collaborateurs face aux évolutions des métiers et des technologies.

Enfin, Enedis soutient les cursus de reconversion, permettant aux salariés de se réorienter vers de nouveaux métiers en fonction de leurs aspirations et des besoins de l'entreprise. Ce programme permet d'accompagner les transitions professionnelles internes, notamment celles des femmes, et de répondre aux enjeux de mobilité et de flexibilité dans un environnement en constante évolution.

Dans ce contexte et en accord avec le Comité de mission, il a été décidé de mettre en place un indicateur qui mesure le taux de changement de poste du collège exécution vers les collèges maîtrise ou cadre pour les salariés embauchés avant 30 ans.

En 2024, sur 812 salariés partis à la retraite, après une carrière longue commencée avant 30 ans au collège exécution, 87,87 % d'entre eux ont changé au moins une fois de collège.

**La formation des salariés : un levier stratégique pour Enedis**

**87,4 %**

des salariés ont suivi une formations métier ou qualifiante en 2024

**+ de 6 %**

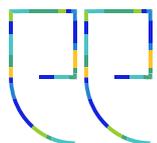
de la masse salariale consacrée à la formation en 2024

*« Une dizaine d'années après avoir été embauché dans la filière technique électrique au niveau exécution, j'aspirais à découvrir et à faire tout à fait autre chose. Grâce à son dispositif de formation interne qualifiante, l'entreprise m'a permis de reprendre des études (équivalentes à bac + 5). Cela fait désormais plus de vingt ans que je suis cadre. J'ai exercé différentes fonctions de management ainsi que d'expertise, telles que chef de projet mobilité électrique, chef de département dans les fonctions supports, ou encore consultant interne. Aujourd'hui, je suis très fier d'avoir eu l'opportunité de travailler sur le projet de passage en entreprise à mission et, dans sa continuité, d'œuvrer dans le déploiement de la mission d'Enedis au service de l'intérêt général. »*

**Stéphane Kodjabachian**, Chef de mission RSE en charge de de l'entreprise à mission

# Indicateurs de performance et résultats 2024

Objectif opérationnel	Indicateur	Cible 2024	Résultat 2024
Transformer les pratiques santé-sécurité pour tendre vers le « zéro accident »	Mise en œuvre du projet de transformation des pratiques santé-sécurité au bénéfice des salariés d'Enedis et de ses partenaires	Réaliser un diagnostic des pratiques en cours	Diagnostic réalisé et partagé auprès des salariés
Œuvrer pour l'égalité	Taux global de féminisation	25,5 %	26,54 %
Favoriser le parcours professionnel et l'employabilité des salariés	Proportion annuelle de salariés embauchés par Enedis avant l'âge de 30 ans dans le collège exécution ayant changé de collège au moment de leur départ en retraite	> 85 %	87,87 %



## Avis du Comité de mission sur l'objectif statutaire et les résultats

Le Comité de mission considère qu'à travers l'objectif « agir avec respect », Enedis a défini une ambition riche et porteuse, incarnant une vision large allant de la diversité à la santé, de la qualité de vie au travail (QVT) à l'évolution professionnelle. Il juge qu'un engagement de cette ampleur est non seulement ambitieux, mais aussi nécessaire pour une entreprise de la taille d'Enedis.

De plus, en inscrivant cet objectif dans ses statuts, Enedis témoigne de sa prise de conscience claire de ses enjeux sociaux majeurs, tout en affichant sa volonté de progresser sur des thématiques telles que la sécurité et la diversité.

Pour cet objectif statutaire, le choix a été fait de se concentrer sur des priorités en phase avec ses enjeux actuels, à savoir la prévention des accidents, l'égalité femme-homme et le développement des carrières. Ces priorités s'inscrivent dans le cadre de la vague d'embauches prévue pour soutenir la transition énergétique.

Le Comité salue les moyens déployés par Enedis, et notamment l'implication active du Directeur des Ressources humaines, membre du Comex, qui a présenté les orientations de la filière ressources humaines d'Enedis et partagé ces sujets avec le Comité.

**Les résultats obtenus pour les trois indicateurs sont conformes aux objectifs fixés, voire supérieurs. Le Comité salue Enedis pour le taux de réponse de 75 % des salariés à l'enquête menée par l'ICSI, un résultat prometteur pour la transformation des pratiques au sein de l'entreprise.**

**Pour 2025, le Comité recommande d'approfondir les indicateurs relatifs à la féminisation des équipes et à l'ascenseur social, ainsi que de les comparer avec ceux d'acteurs similaires, afin de mieux évaluer les progrès d'Enedis et ses perspectives à venir.**

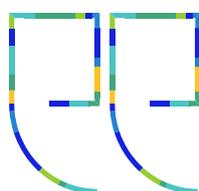
**Enfin, pour la prochaine feuille de route, le Comité encourage Enedis à poursuivre la déclinaison de l'objectif statutaire, notamment en ce qui concerne la diversité. Les thèmes de l'égalité et de l'inclusion devront être à ce titre développés plus avant.**

# Indicateurs de performance et résultats 2024

Objectif statutaire	Objectif opérationnel		Indicateur	Cible 2024	Résultat 2024	
 <b>Agir pour l'électricité</b>	Garantir et optimiser les raccordements des nouvelles installations de production EnR décentralisée, demandés par les clients		Puissance EnR raccordée par an	5 GW	5,5 GW	
	Développer la mise à disposition de services de données pour accélérer les usages sobres en France		% de collectivités en France disposant d'un espace client dans le Portail Collectivités d'Enedis	68 %	74,6 %	
			Nombre de collectivités ayant souscrit à l'espace Mesures et Services dans le Portail Collectivités d'Enedis	11400	12366	
 <b>Agir pour l'environnement</b>	Promouvoir une électrification bas carbone		Stratégie climat Enedis définie et mise en œuvre	Publication à l'externe d'un bilan carbone audité avec une trajectoire de réduction	Objectif atteint	
	Aligner les pratiques d'Enedis avec la Stratégie nationale biodiversité à 2030		Stratégie biodiversité Enedis définie et mise en œuvre	Se doter d'une vision exhaustive des pressions d'Enedis sur les 5 axes IPBES	Objectif atteint	
	Contribuer à la préservation des ressources en développant le réemploi		Tonnage annuel de matériels réemployés	300 t	488 t	
 <b>Agir dans les territoires</b>	Réussir notre trajectoire d'investissement dans les infrastructures réseau au service de leur résilience		Taux annuel de réalisation des investissements associés	> 90 %	110 %	
	Contribuer à la planification écologique des territoires		Pourcentage de directions régionales d'Enedis engagées dans la démarche PlanET	40 %	40 %	
 <b>Agir en collectif</b>	Développer le mentorat au service de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle des jeunes		Nombre de salariés mentors actifs au cours de l'année	400 mentors	421 mentors	
	Former les jeunes aux métiers des réseaux électriques grâce à l'initiative collective des « Ecoles des réseaux pour la transition énergétique », pilotée par Enedis		Nombre de lycées disposant de programmes dits « Réseaux » en France	100 lycées	151 lycées	
 <b>Agir avec respect</b>	Transformer les pratiques santé-sécurité pour tendre vers le « zéro accident »		Mise en œuvre du projet de transformation des pratiques santé-sécurité au bénéfice des salariés d'Enedis et de ses partenaires	Réaliser un diagnostic des pratiques en cours	Résultat atteint	
	Œuvrer pour l'égalité		Taux global de féminisation	25,5 %	26,54 %	
	Ascenseur social : favoriser le parcours professionnel et l'employabilité des salariés		Proportion annuelle de salariés embauchés par Enedis avant l'âge de 30 ans dans le collège exécution ayant changé de collège au moment de leur départ en retraite	> 85 %	87,87 %	

Nous faisons  | Nous faisons avec  | Nous aidons à faire 

# Avis général du Comité de mission



La feuille de route de mission d'Enedis, dans sa vision d'ensemble, couvre ses principaux enjeux métiers, environnementaux et sociétaux. Le Comité de mission prend acte de l'atteinte, voire du dépassement des objectifs qui avaient été fixés au titre de l'année 2024.

Il convient donc de travailler sur les ambitions à compter de 2025 et d'ajuster les cibles en conséquence, afin de porter l'effort là où les marges de manœuvre sont les plus conséquentes et les perspectives d'impact les plus fortes.

Le Comité de mission souligne la nécessité de contextualiser pour Enedis certains indicateurs déjà disponibles, voire de les compléter et les améliorer selon les recommandations identifiées (voir avis par objectifs statutaires), en vue de maintenir et développer la dynamique engagée, en cohérence avec son statut de leader.

Le Comité encourage Enedis à faire de la feuille de route de mission un levier de mobilisation et d'action en interne.

# Rapport de l'organisme tiers indépendant (tierce partie) sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Période allant du 27 juin 2023 au 31 décembre 2024  
Exercice clos le 31 décembre 2024

## ENEDIS

Société Anonyme à Direction et Conseil de surveillance  
au capital de 270 037 000 €  
34, Place des Corolles 92 079 Paris La Défense Cedex  
Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 444 608 442

## Au Directoire,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Forvis Mazars, accrédité par le COFRAC Validation/Vérification sous le numéro 3-1895 (accréditation dont la liste des sites et la portée sont disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous vous présentons notre rapport sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telle que présentée dans le rapport du comité de mission et relative à la période allant du 27 juin 2023 au 31 décembre 2024, joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

## Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait atteint les objectifs opérationnels qu'elle a définis<sup>1</sup>, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la société Enedis respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

1. présentés en annexe du présent rapport

## Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations portant sur les objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission (ou disponible sur le site internet ou sur demande au siège de la société).

## Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

## Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;

- de concevoir, mettre en oeuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son rapport en s'appuyant sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmise par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce rapport est joint au rapport de gestion du Directoire.

### Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission. Nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques, constatées ou extrapolées.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

### Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)<sup>2</sup>.

Le présent rapport est établi conformément au programme de vérification RSE\_SQ\_Programme de vérification\_SAM.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

### Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre décembre 2024 et février 2025 sur une durée totale d'intervention de 2 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation du Rapport représentant notamment la Direction Impact et Communication, la Direction Finances Achats Assurances, la Direction Prévention Santé Sécurité, la Direction des Ressources Humaines, Transformation, Santé-Sécurité, la Direction Clients et Territoires, la Direction du Projet Accélération des ENR ainsi que le Comité de mission.

### Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de la société.
- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
  - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
  - la feuille de route de société à mission et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification ;
  - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, Déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).

2. ISAE 3000 (révisée) - Mission d'assurance autres que les audits et examens limités de l'information financière historique

- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de la société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
  - les informations collectées ;
  - la raison d'être et
  - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par la société à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par la société.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en oeuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en oeuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
  - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
  - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
  - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
  - mis en oeuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- mis en oeuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés par des vérifications au siège de l'entité et couvrent entre 100 % des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
- apprécié la cohérence d'ensemble du rapport du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,  
**Forvis Mazars SAS**

Paris La Défense, le 14 février 2025

 *Edwige REY*

**Edwige Rey**  
Associée RSE & Développement Durable

# Annexe I: Informations revues en tests de détail

Objectifs statutaires	Objectifs opérationnels	Indicateurs
<b>Agir pour l'électricité</b>  Mobiliser notre expertise industrielle et numérique pour un réseau de distribution performant qui accompagne les modes de production décentralisés et qui accélère les usages sobres et innovants de l'électricité	Garantir et optimiser les raccordements des nouvelles installations de production EnR décentralisée, demandés par les clients	Puissance EnR raccordée par an
	Développer la mise à disposition de services de données pour accélérer les usages sobres en France	% de collectivités en France disposant d'un espace client dans le Portail Collectivités d'Enedis  Nombre de collectivités ayant souscrit à l'espace Mesures et Services dans le Portail Collectivités d'Enedis
<b>Agir pour l'environnement</b>  Intégrer dans nos activités les enjeux climatiques, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Promouvoir une électrification bas carbone	Stratégie climat Enedis définie et mise en œuvre
	Contribuer à la préservation des ressources en développant le réemploi	Tonnage annuel de matériels réemployés
	Aligner les pratiques d'Enedis avec la Stratégie nationale biodiversité à 2030	Stratégie biodiversité Enedis définie et mise en œuvre
<b>Agir dans les territoires</b>  Engager nos ressources et nos investissements au plus près des collectivités au service de la cohésion et de la résilience des territoires	Respecter notre trajectoire territoriale d'investissement dans les infrastructures pour améliorer la résilience des réseaux	Taux annuel de réalisation des investissements associés
	Contribuer à la planification écologique des territoires	Pourcentage de DR d'Enedis engagées dans la démarche de « Planification Ecologique des Territoires » (PlanET)
<b>Agir en collectif</b>  Agir avec nos salariés et nos partenaires pour un service public proche de nos clients, inclusif et solidaire	Développer le mentorat au service de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle des jeunes	Nombre de salariés mentors actifs au cours de l'exercice
	Former les jeunes aux métiers des réseaux électriques grâce à l'initiative collective des « Écoles des réseaux pour la transition énergétique », pilotée par Enedis	Nombre de cursus « Écoles des réseaux » créés en France
<b>Agir avec respect</b>  Ancrer dans nos métiers la diversité des personnes et des parcours, et préserver la santé et la qualité de vie au travail	Transformer les pratiques santé-sécurité pour tendre vers le « zéro accident »	Mise en œuvre du projet de transformation des pratiques santé-sécurité au bénéfice des salariés d'Enedis et de ses partenaires
	Œuvrer pour l'égalité	Taux global de féminisation
	Ascenseur social (Favoriser le parcours professionnel et l'employabilité des salariés)	Proportion annuelle de salariés embauchés par Enedis avant l'âge de 30 ans dans le collège exécution ayant changé de collègue au moment de leur départ en retraite

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 41000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24 h/24, 7 J/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juillet 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »

 [enedis.officiel](https://www.facebook.com/enedis.officiel)

 [@enedis](https://twitter.com/enedis)

 [enedis.officiel](https://www.youtube.com/enedis.officiel)

**Enedis**  
4, place de la Pyramide  
92800 Puteaux

The logo for Enedis, featuring the word "ENEDIS" in a bold, blue, sans-serif font. The letter "E" is significantly larger than the others and is positioned to the left of the "N". The letter "D" is also larger than the others and is positioned to the right of the "N". The letter "I" is smaller and positioned to the right of the "D". The letter "S" is the largest and is positioned to the right of the "I". The letters "E", "N", and "S" are blue, while the letters "E", "D", and "I" are green.